



Les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : rapport de documentation

Réalisé dans le cadre de la mobilisation Ensemble pour
agir sur les préjugés et du forum tenu le 30 juin 2015

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
(CIUSSS) de la Capitale-Nationale

Direction de la santé publique

Février 2017

Rédaction

Marianne Corneau, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Coordination

Michel Beauchemin, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Collaboration à la relecture

Céline Lepage, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Shelley-Rose Hyppolite, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Emmanuelle Brind'Amour, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Nancy Charland, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Nathalie Fortin, mobilisation Ensemble pour agir sur les préjugés
Michel Beauchemin, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Éric Gagnon-Poulin, Université Laval
Marc De Koninck, Bureau PDGA - équipe relations avec la communauté et organisation communautaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Maryline Côté, Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés et Mères et Monde

Collecte et analyse des données du sondage en ligne

Luiza Maria Manceau, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Mise en page

Nancy Simard, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Jacinthe Sirois, Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Révision linguistique

Josée Côté

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse Internet :

<https://www.ciusss-capitalnationale.gouv.qc.ca/rapport-legard-des-personnes-en-situation-de-pauvrete-et-dexclusion-sociale-rapport-de-documentation>

Pour obtenir un exemplaire de ce document, veuillez adresser votre demande à :

Centre de documentation

Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

2400, avenue D'Estimauville

Québec (Québec) G1E 7G9

Tél. : 418 666-7000, poste 217

Télec. : 418 666-2776

Courriel : cdocagence03@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-75114-4 (version imprimée)

978-2-550-75115-1 (version électronique)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM.

La reproduction de ce document est permise, en autant que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :

CORNEAU, M. *Les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : rapport de documentation*, Direction de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2017, 63 p.

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de nombreuses réflexions collectives entre les membres de la mobilisation Ensemble pour agir sur les préjugés¹. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la production du contenu, que ce soit dans le cadre des rencontres de l'ensemble des partenaires de la mobilisation, ou encore des sous-comités de ce regroupement (documentation, coordination, forum). Merci également à tous ceux qui ont participé au forum régional Ensemble pour agir sur les préjugés, lors duquel une synthèse du contenu de ce rapport a été présentée.

¹ Jusqu'au forum en juin 2015, l'initiative portait le nom de Mobilisation régionale de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

REMERCIEMENTS	5
LISTE DE FIGURES	9
LISTE DES ANNEXES	9
INTRODUCTION.....	11
1. LE CONTEXTE DE LA DÉMARCHE DE DOCUMENTATION	13
2. LA DÉMARCHE DE DOCUMENTATION	14
2.1 LES OBJECTIFS	14
2.2 LA COLLECTE DES DONNÉES.....	14
2.2.1 <i>La recension des écrits</i>	14
2.2.2 <i>Le sondage en ligne</i>	15
2.3 L'APPROCHE AVEC.....	15
2.4 LA COLLABORATION DES PARTENAIRES À LA PRODUCTION DU CONTENU	16
2.5 LES LIMITES	16
3. LES RÉSULTATS.....	16
3.1 LES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION	16
3.1.1 <i>La définition des préjugés</i>	17
3.1.2 <i>La production des préjugés</i>	18
3.1.3 <i>Les conséquences des préjugés</i>	21
3.2 LA RÉDUCTION DES PRÉJUGÉS.....	24
3.2.1 <i>Les actions réalisées dans la Capitale-Nationale</i>	24
3.2.2 <i>Les milieux à cibler</i>	25
3.2.3 <i>Des stratégies pour lutter contre les préjugés</i>	26
3.2.4 <i>Des principes à mettre de l'avant</i>	31
CONCLUSION.....	33
RÉFÉRENCES.....	35
ANNEXES	39

LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Définition, production et conséquences des préjugés	23
Figure 2 : Stratégies et principes d'action pour lutter contre les préjugés.....	32

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Actions visant à lutter contre les préjugés réalisées dans la région de la Capitale-Nationale.....	41
Annexe 2 : Actions contribuant à lutter contre les préjugés réalisées dans la région de la Capitale-Nationale	53
Annexe 3 : Exemples d'actions à mettre de l'avant dans chaque milieu jugé prioritaire (résultats du sondage en ligne).....	63

Au Québec, malgré le fait que plusieurs mesures aient été mises en place pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et réduire les inégalités sociales, les efforts doivent se poursuivre et des avenues restent à développer afin de viser une plus grande équité dans la société. Parmi les actions possibles, deux grands axes se dessinent : 1) l'amélioration des conditions de vie matérielles des individus, principalement du revenu; et 2) la pleine reconnaissance des personnes. La lutte contre les préjugés constitue une cible prioritaire du deuxième axe et est considérée pour plusieurs comme un levier incontournable pour avancer sur le plan de l'amélioration des conditions matérielles.

Dans la région de la Capitale-Nationale, des acteurs de divers secteurs d'activité se sont rassemblés afin d'agir collectivement pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Une des premières étapes de cette démarche de mobilisation régionale a été de documenter les préjugés, particulièrement leurs processus de production et les stratégies et principes à mettre de l'avant pour les diminuer. Ce document présente les résultats de la démarche de documentation réalisée et a pour but de soutenir la réflexion et la prise de décision des membres de la mobilisation régionale dans le choix des actions à prioriser.

La première partie de ce document présente le contexte de réalisation de la démarche de documentation. La deuxième partie expose la démarche de documentation, soit les objectifs, la collecte de données ainsi que l'approche privilégiée. La troisième comprend deux sections sur les résultats. La première section aborde les processus de production des préjugés. On y retrouve des définitions, des explications sur les éléments qui influencent la présence de préjugés, ainsi que les conséquences qu'ils peuvent engendrer sur les individus et la société. La deuxième section présente les résultats en lien avec la réduction des préjugés, soit les actions recensées dans le sondage en ligne, les milieux à cibler ainsi que les stratégies et les principes qui peuvent être mis de l'avant pour lutter contre les préjugés.

1. Le contexte de la démarche de documentation

Les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sont entretenus par une importante partie de la population. Selon un sondage récent (Noreau et autres, 2015), près de la moitié des Québécois entretiennent une opinion négative à l'égard des prestataires de l'aide sociale. Avec la publication du document *Un préjugé, c'est coller une étiquette. La lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés*, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (2011) rappelle que « Les préjugés infligent suffisamment de dommages aux personnes et à la collectivité pour justifier que l'on déploie des efforts vigoureux afin de les combattre ». De même, le rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé (Hyppolite, 2012) invite les divers secteurs de la région de la Capitale-Nationale à s'engager dans la réduction des préjugés afin de viser l'équité en santé.

À l'automne 2014, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale ont invité divers acteurs de la région à participer à la mobilisation Ensemble pour agir sur les préjugés. Des représentants de divers secteurs d'activité et des citoyens ont répondu à l'appel et se sont investis dans le projet. Avec la visée d'agir ensemble pour réduire les préjugés et ainsi contribuer à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la démarche s'est déclinée en diverses étapes.

La première étape a été de documenter les préjugés et les stratégies à mettre de l'avant pour les diminuer. Ce rapport présente les résultats de cette démarche. Ensuite, les informations produites ont été partagées lors du forum *Ensemble pour agir sur les préjugés* ayant eu lieu à l'été 2015, auquel plus d'une centaine de personnes de divers secteurs d'activité ont participé. L'objectif de ce forum était de regrouper divers acteurs, organismes et personnes concernées par la lutte aux préjugés et d'identifier des leviers communs pour orienter le choix des actions. L'étape suivante sera l'identification et la réalisation d'actions collectives par les participants à la mobilisation régionale.

Dès le début des travaux de la mobilisation régionale, les personnes impliquées ont affirmé l'importance de faire une place centrale à la participation citoyenne, un des principes incontournables pour viser l'équité et la réduction des inégalités sociales² (Hyppolite, 2012). Ainsi, des citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion ont été invités à participer aux rencontres de la mobilisation régionale et aux divers comités de travail mis sur pied (documentation, forum et coordination). Reconnus comme experts de vécu, ces derniers ont participé, au même titre que d'autres intervenants et chercheurs, à la réflexion et à la prise de décisions sur les diverses étapes de réalisation de la documentation et de la préparation du forum.

² « Les inégalités sociales sont les inégalités que l'on observe entre les groupes sociaux qui occupent différentes positions sociales. Toutes les sociétés sont stratifiées en fonction de différents critères (Potvin et autres, 2010). La position sociale ou le statut socioéconomique des individus sont souvent déterminés sur la base de leur revenu, de leur emploi et de leur scolarité » (Hyppolite, 2012).

2. La démarche de documentation

2.1 Les objectifs

L'objectif de la démarche de documentation était de mieux comprendre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et comment les réduire. Les objectifs spécifiques étaient de :

- 1) Comprendre comment se produisent les préjugés;
- 2) Identifier les conséquences des préjugés;
- 3) Réaliser le portrait des actions menées dans la région de la Capitale-Nationale;
- 4) Identifier des stratégies et des principes d'action pour lutter contre les préjugés.

2.2 La collecte des données

Pour atteindre les objectifs formulés et tenir compte de diverses formes de savoir, deux modes de collecte d'information ont été retenus, soit une recension des écrits et un sondage en ligne.

2.2.1 La recension des écrits

Pour la réalisation de la recension des écrits, diverses sources documentaires (articles scientifiques, livres, rapports) ont été sélectionnées selon leur pertinence par rapport aux objectifs de la démarche. Des informations ont été extraites des sources documentaires et classées sous divers thèmes et sous-thèmes établis en fonction des objectifs formulés. Ces informations ont ensuite été analysées et synthétisées et ont servi à la rédaction des différentes parties de ce rapport.

Afin de collecter des informations sur le point de vue de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sur les préjugés, trois sources d'information ont été utilisées :

- 1) les comptes rendus des rencontres du Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés³;
- 2) les informations présentées dans le rapport du directeur régional de santé publique de la Capitale-Nationale sur les inégalités sociales de santé (Hyppolite, 2012) et tirées de groupes de discussion⁴;
- 3) le groupe de discussion réalisé auprès de quatre citoyens pour la production du rapport de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (2010).

³ Le Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés est un comité formé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté où « une douzaine de personnes, notamment des citoyens en situation de pauvreté, réfléchissent ensemble et partagent leur expérience et leurs savoirs sur les préjugés, avec le but avoué de vouloir les contrecarrer » (Les membres du Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2014).

⁴ Au total, huit groupes de discussion, composés de six à dix citoyens, ont été réalisés auprès de citoyens faisant partie des groupes particulièrement touchés par les inégalités sociales de santé.

2.2.2 Le sondage en ligne

Un sondage en ligne créé à partir du logiciel FluidSurveys a été complété par des répondants de la région de la Capitale-Nationale et d'ailleurs au Québec. Il visait à répertorier et à décrire les initiatives existantes pour lutter contre les préjugés ainsi qu'à présenter le point de vue des acteurs sur les actions et les stratégies à mettre de l'avant. Dans un premier temps, les membres de la mobilisation régionale ont été interpellés pour répondre au sondage. Ensuite, ces derniers ont été invités à faire le relais dans leur organisation ou auprès de leurs partenaires. Les résultats du sondage ont été compilés et analysés à l'aide du logiciel Excel.

Au total, 280 personnes ont répondu au sondage. Ces dernières provenaient de 14 des 18 régions administratives du Québec⁵ (77 personnes provenaient de la région de la Capitale-Nationale). Parmi les 280 répondants, 154 personnes se sont identifiées. Ces dernières provenaient principalement des secteurs d'activité suivants : le communautaire (N = 91, 59 %) et la santé et les services sociaux (N = 26, 17 %). Les principaux thèmes sur lesquels ces personnes travaillent sont : la santé mentale (N = 33, 21 %), la pauvreté et l'exclusion sociale (N = 29, 19 %) et la santé (N = 24, 16 %).

Au total, 307 actions ont été répertoriées. Afin de contribuer à une meilleure connaissance de la réalité régionale en matière de lutte contre les préjugés, seuls les résultats concernant les actions réalisées dans la région de la Capitale-Nationale sont présentés dans ce document (N = 134).

Pour la présentation du point de vue des répondants sur les actions ou stratégies à mettre de l'avant, les résultats présentés tiennent compte des réponses de l'ensemble des répondants au sondage en ligne. La question à laquelle les participants ont répondu est : À votre avis, quel type d'actions ou de stratégies devrait être réalisé auprès de ces personnes afin de lutter contre les préjugés ? Pourquoi ?

Il est important de rappeler que les résultats de ce sondage présentent un échantillon des actions et non l'ensemble des actions réalisées dans la région ou dans la province.

2.3 L'approche AVEC

Comme mentionné précédemment, les travaux de documentation ont été réalisés en s'inspirant de l'approche AVEC. Prônant des valeurs d'ouverture, de respect et d'égalité (O'Neil et Dupéré, 2006), cette approche permet « d'identifier des solutions durables et efficaces » (Collectif VAATAVEC, 2014). Elle vise à réunir diverses formes d'expertises provenant du vécu, de la pratique et de l'académique, et se base sur le principe que « [...] dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, il est nécessaire d'inclure les premières personnes concernées, c'est-à-dire celles qui vivent la pauvreté et l'exclusion sociale » (Collectif VAATAVEC, 2014). L'approche AVEC est notamment utilisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté « [...] dans le but de développer au Québec l'habitude de penser, de décider et d'agir AVEC les personnes en situation de pauvreté » (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2007). Dans cette optique, des experts de vécu ont participé aux divers volets de la démarche de documentation.

⁵ Il n'y a eu aucun répondant provenant des régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laval, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

2.4 La collaboration des partenaires à la production du contenu

Le contenu présenté dans ce rapport est le résultat d'un travail de co-construction. En effet, la démarche de documentation a pris la forme d'un travail évolutif et collectif où les idées et commentaires des membres de la mobilisation ont été pris en compte tout au long de l'avancement des travaux.

2.5 Les limites

Certaines limites ont été observées durant la réalisation des diverses étapes de documentation.

En ce qui concerne le sondage en ligne, les échéanciers serrés ont fait en sorte qu'il n'a pas été possible d'analyser les actions recensées dans le sondage en ligne par rapport aux stratégies identifiées dans la recension des écrits. Aussi, la méthode de recrutement retenue a été d'interpeller les partenaires de la mobilisation pour qu'ils transmettent le sondage dans leurs réseaux de contacts, et ainsi joindre le plus de personnes possible. Puisque le nombre de personnes contacté n'a pas pu être identifié, il a été impossible de déterminer le taux de réponse obtenu. Enfin, selon les résultats de ce sondage, la majorité des actions visant à lutter contre les préjugés est réalisée par des acteurs du milieu communautaire. Ce résultat est possiblement biaisé, puisque la majorité des répondants au sondage est issue du milieu communautaire et que, par la méthodologie utilisée, nous ne prétendons pas avoir rejoint l'ensemble des personnes impliqué dans la lutte contre les préjugés.

Dès le début de la démarche de documentation, l'importance de faire une place centrale aux experts de vécu a été mise de l'avant. Toutefois, l'intégration d'experts de vécu à la démarche s'est réalisée plus tardivement que souhaité. De plus, le nombre d'experts de vécu ayant participé à la démarche aurait pu être plus élevé pour obtenir une plus grande représentativité de ces derniers par rapport à l'ensemble des membres de la mobilisation. Enfin, bien que nous nous soyons inspirés de l'approche AVEC pour réaliser la démarche de documentation, nous reconnaissons que l'implication des experts de vécu ait été limitée en termes d'intensité.

3. Les résultats

3.1 Les éléments de compréhension

Cette section présente les éléments visant à favoriser une meilleure compréhension des préjugés : définitions de certains concepts, éléments d'explication sur ce qui influence la production des préjugés, et conséquences des préjugés. Elle permet de répondre aux objectifs spécifiques 1 et 2, soit de comprendre comment se produisent les préjugés et d'identifier leurs conséquences. Les informations présentées proviennent de la recension des écrits et du point de vue des experts de vécu. La figure 1, présentée à la fin de cette section (page 20), illustre les aspects importants à retenir de cette section.

La littérature sur les préjugés est vaste et provient de divers champs disciplinaires, principalement de la psychologie sociale et de la sociologie. La synthèse présentée ne vise pas à dresser un portrait exhaustif des explications et des théories existantes sur le sujet, mais plutôt à proposer des concepts et des pistes

de réflexion qui permettront une meilleure compréhension de la thématique. Cette première étape de documentation servira ainsi de base à la réflexion sur les stratégies pour lutter contre les préjugés.

3.1.1 La définition des préjugés

Les **préjugés** se définissent comme étant « [...] une attitude⁶ négative ou une prédisposition à adopter un comportement négatif envers un groupe, ou envers les membres de ce groupe, qui repose sur une généralisation erronée et rigide » (Allport, 1954, dans Bourhis et Leyens, 1999) ou encore des « [...] attitudes négatives ou défavorables à l'encontre de certains individus en raison de leur appartenance à un groupe » (Brown, 1995, dans Guimond 2006). D'autres auteurs définissent le préjugé comme étant « [...] un jugement de valeur simple à l'encontre d'un groupe social ou d'une personne appartenant à ce groupe » (Légal et Delouée, 2008). Voici des exemples de préjugés : « Ne pas aimer les plombiers; avoir de l'aversion pour les hommes politiques; être dégoûté par les sans domicile fixe; ressentir de l'antipathie pour les personnes ayant les cheveux très courts; se méfier des gitans; avoir peur des réactions des jeunes qui portent des casquettes, etc. » (Légal et Delouée, 2008).

Les concepts de stéréotypes, de discrimination et de stigmatisation sont étroitement liés à celui de préjugés.

Les **stéréotypes** constituent « [...] des croyances que l'ensemble des membres d'un groupe partage à l'égard de l'ensemble des membres d'un groupe » (Leyens, 1983, dans Morchain, 2006). Ils se définissent également comme des connaissances « [...] socialement partagées et largement diffusées par diverses sources (ex. : médias, parents, amis) » (Légal et Delouée, 2008). Voici des exemples de stéréotypes : « [...] les Suisses sont lents; les femmes sont de mauvaises conductrices; les Américains sont gros, intolérants et prétentieux; les infirmières sont gentilles » (*ibid.*).

Le concept de **discrimination** se définit comme le fait de « [...] traiter les gens différemment des autres principalement en raison de leur appartenance à un groupe social » (Whitley et Kite, 2013). Il réfère à des situations où les personnes sont « [...] isolées et traitées injustement à cause de leur race, de leur genre, de leur âge, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, ou de tout autre facteur [...] et la conséquence est que ces individus voient se réduire leurs opportunités et leurs options » (*ibid.*). La discrimination peut se manifester à travers des comportements individuels. On parlera alors de **discrimination interpersonnelle**, c'est-à-dire « [...] un comportement négatif non justifiable émis à l'encontre des membres d'un groupe social donné » (Légal et Delouée, 2008). Elle peut aussi prendre forme par l'entremise de politiques et de pratiques institutionnelles. Dans ce cas, on fait alors référence à la **discrimination institutionnelle** qui « [...] se produit lorsque les normes, les politiques et les pratiques associées à des institutions sociales telles que la famille, les institutions religieuses, le système éducatif et le système judiciaire engendrent des conséquences différentes pour les membres des différents groupes » (Benokraitis et Feagin, 1995, dans Whitley et Kite, 2013). Ce type de discrimination se manifeste lorsque les institutions ou les lieux de gouvernance « [...] cautionnent des croyances concernant la supériorité d'un groupe » (*ibid.*). Un exemple de discrimination peut être de refuser

⁶ Une attitude est « une combinaison particulière de sentiments, de tendances à agir et de croyances » (Myers et Lamarche, 1992).

l'entrée dans un lieu (ex. : une boîte de nuit) à une personne sur la base de son apparence physique, de son sexe ou de sa couleur de peau (Légal et Delouée, 2008).

Davantage utilisé dans le champ de la santé mentale, le concept de **stigmatisation** fait référence à la « [...] réaction d'un groupe ou d'une société envers des personnes ou des groupes minoritaires, différents ou défavorisés (minorités ethniques, homosexuels, malades, handicapés, alcooliques, toxicomanes, chômeurs, délinquants, etc.), consistant à attribuer une étiquette qui les catégorise comme déviants » (Goffman, 1975).

Certains liens peuvent être établis entre les concepts de stéréotypes, de préjugés, de discrimination et de stigmatisation. Comme présentés ci-dessus, les stéréotypes constituent des croyances et sont davantage associés à la connaissance, alors que les préjugés font référence à des jugements ou à des attitudes et sont teintés du point de vue affectif et émotif. En ce sens, « [...] les préjugés présupposent obligatoirement l'existence de stéréotypes. Cependant, on peut avoir des stéréotypes qui ne se traduisent pas en préjugés » (Légal et Delouée, 2008). La discrimination constitue un comportement injuste qui provient des stéréotypes ou des préjugés (Whitley et Kite, 2013). Pour certains auteurs, la stigmatisation englobe les stéréotypes et les préjugés négatifs (Corrigan et Penn, 1999). En ce sens, il est reconnu que « [...] la stigmatisation d'un groupe, à travers une catégorisation par rapport à une caractéristique, produit de la discrimination » (Portail de lutte contre les discriminations, 2015).

Enfin, selon Whitley et Kite (2013), les stéréotypes, les préjugés et la discrimination peuvent autant être positifs que négatifs (ex. : préjugé favorable, discrimination positive). Cependant, comme le soulèvent ces derniers, « [...] peut-être parce que les associations positives créent relativement moins de problèmes, l'imagination des scientifiques aussi bien que des profanes est surtout stimulée par le côté obscur du préjugé » (*ibid.*). Ainsi, dans la démarche de documentation, nous nous attardons plus particulièrement aux aspects défavorables de ces concepts.

3.1.2 La production des préjugés

Plusieurs théories et explications ont été proposées pour alimenter la compréhension de la production des préjugés, des stéréotypes et de la discrimination. Certaines de ces explications sont présentées dans cette section selon deux niveaux : le niveau interpersonnel et le niveau sociétal.

► Niveau interpersonnel

Au niveau interpersonnel, la **catégorisation sociale** est utilisée pour expliquer la présence des stéréotypes. Ce concept réfère au processus cognitif de « [...] classification des individus en fonction de leurs caractéristiques » (Légal et Delouée, 2008). La catégorisation sociale est une stratégie que l'on développe pour pallier au fait que nos capacités de traiter et de mémoriser les informations sont limitées. De ce fait, à partir de très peu d'information sur des individus, particulièrement en ce qui concerne leur appartenance à un groupe, nous leur attribuons des caractéristiques (ex. : comportement, personnalité). La catégorisation sociale a l'avantage de permettre une économie de temps et d'efforts. Elle a toutefois le désavantage de biaiser notre perception des autres. Ainsi, « [...] les stéréotypes sont une conséquence naturelle du fonctionnement de notre système cognitif et, plus précisément, de notre (in)capacité à traiter l'information qui nous parvient » (*ibid.*).

La **théorie du bouc émissaire** est une autre des explications utilisées pour expliquer les préjugés. Cette théorie suppose que les préjugés sont associés à une réaction émotive en lien avec une certaine frustration. Selon Myers et Lamarche (1992), « [...] lorsque la cause de notre frustration est trop menaçante ou trop vague, nous dirigeons souvent notre hostilité ailleurs ». L'hostilité, qui peut prendre la forme de préjugés ou de discrimination, est ainsi dirigée vers une cible non responsable de la frustration. Pour des citoyens en situation de pauvreté, la théorie du bouc émissaire peut s'exprimer ainsi : « [...] on est une sorte de bouc émissaire. Y'a une fraude à l'aide sociale? Y'a une fraude à l'assurance-chômage? C'est dans les premières pages des journaux. Alors qu'on sait pertinemment qu'il y a un pourcentage de fraude très peu élevé à l'aide sociale. Mais c'est tellement médiatisé, que ça entretient beaucoup les préjugés envers les personnes assistées sociales » (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2010).

► Niveau sociétal

Les **espaces et modes de diffusion des stéréotypes** expliquent en partie la production des préjugés au niveau sociétal. En effet, « [...] la socialisation de l'enfant dans la famille, à l'école et par les médias peut occuper une place importante dans l'apprentissage des préjugés, des stéréotypes et de la discrimination » (Bourhis et Gagnon, 1994). Durant les années 1950, plusieurs études ont démontré que les enfants apprenaient une bonne part de leurs préjugés et de leurs comportements discriminatoires par leurs parents (*ibid.*). En ce sens, selon Légal et Delouée (2008), les préjugés et les stéréotypes se développent vers l'âge de 3 à 4 ans. Toutefois, « [...] si l'intégration des normes, des valeurs et des croyances passe initialement par le cercle familial, la famille perd de son influence lorsque l'enfant avance dans sa scolarité » (*ibid.*). Ainsi, à l'adolescence, l'identification à un groupe de référence (les pairs et les amis) influence fortement la présence de préjugés. Enfin, les médias sont reconnus en tant que sources importantes de diffusion et de renforcement des stéréotypes : « [...] de par leur répétition [dans les médias], les stéréotypes trouvent une certaine légitimité et finissent dans certains cas par constituer la normalité » (*ibid.*).

Plusieurs auteurs reconnaissent que les préjugés contribuent au maintien des **inégalités sociales** dans une société. Selon la théorie de la dominance sociale, les préjugés sont utilisés par les groupes dominants pour justifier la hiérarchie sociale et ainsi légitimer les inégalités (Légal et Delouée, 2008).

Pour Bourdieu (dans Wilkinson et Pickett, 2013), les préjugés font partie des éléments culturels qui contribuent à limiter la mobilité sociale, soit le déplacement des individus vers le haut ou vers le bas de l'échelle sociale. En ce sens, les préjugés et la discrimination sont utilisés par les individus bénéficiant d'une position privilégiée pour maintenir leur statut social et limiter l'amélioration du statut de ceux se retrouvant en position inférieure. La définition proposée par Deniger (2012) illustre le rôle des préjugés dans les rapports de domination : « Les préjugés sont des expressions d'intolérance qui traduisent dans la vie quotidienne les rapports de domination dont notre société est le siège. Ils doivent être compris comme un discours socialement produit, comme une idéologie, qui stigmatise les dominés en les responsabilisant de leur situation de marginalisation et d'exclusion et en occultant les causes structurelles des problèmes sociaux ». Un exemple de ces expressions d'intolérance est de penser que « si on veut, on peut » et de juger sévèrement des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion de ne pas faire assez d'effort pour s'en sortir.

Pour leur part, Wilkinson et Pickett (2013) observent une corrélation entre le niveau de confiance au sein de la société et l'inégalité des revenus : « L'inégalité accroît la distance sociale entre différents groupes d'individus. Elle diminue notre volonté de les voir comme « nous » et augmente notre propension à les regarder comme « eux » ». Dans cette perspective, les préjugés seraient plus présents dans une société où le **niveau de cohésion sociale** est moins élevé.

Les **normes sociales** sont des « règles informelles qui définissent comment un bon membre du groupe pense et se comporte » et quels préjugés ou quelles formes de discrimination sont acceptables ou non (Whitley et Kite, 2013). Ces règles ont une influence sur les comportements, les attitudes et les croyances des individus. Les normes sociales fonctionnent par l'intériorisation des valeurs. Dans notre société que certains qualifient d'hypermoderne, les personnes qui ne correspondent pas aux attentes normatives telles que la productivité, la performance, la surconsommation, la fonctionnalité des corps et l'hétérosexualité deviennent la cible de préjugés (Hyppolite, 2012). Pour leur part, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté constituent une forme de punition par rapport à des comportements « hors normes » : « [...] la culture du soupçon est présente depuis longtemps à l'égard des personnes en capacité de travailler qui ne s'en sortent pas par elles-mêmes et qui ont besoin d'être aidées (Taylor-Gooby, 1976). La stigmatisation est une forme de sanction imposée à celui qui n'arrive pas à s'adapter au fonctionnement d'une société libérale fondée sur la responsabilisation des individus » (Warin, 2010). Pour des citoyens en situation de pauvreté, le poids des normes sociales peut être ressenti et exprimé ainsi : « Tu as deux bras, tu as deux jambes, tu as une tête. Comment ça se fait qu'elle ne travaille pas. C'est mal vu de ne pas travailler. C'est très mal vu. Je me fais juger beaucoup pour ça. Énormément. Il y a beaucoup de jugement face à ça » (Hyppolite, 2012) ; « Parce qu'eux autres, ils ont de l'argent, puis ils gagnent de l'argent. Alors, nous autres, on n'est pas égal aux travailleurs. T'sais, on est presque rien » (*ibid.*).

Enfin, les préjugés peuvent être encouragés ou renforcés par les **politiques publiques**. C'est notamment le cas des politiques appliquant le modèle du *workfare* adoptées au Québec depuis la fin des années 1970. L'idée derrière ce modèle est de prévoir des mesures coercitives (pénalités financières) pour les prestataires de l'aide sociale dits aptes au travail et qui demeurent sans emploi. Ce modèle a succédé au modèle du *welfare* instauré au Canada et au Québec dans les années 1960. Visant à favoriser l'inclusion sociale et se basant sur le droit fondamental à l'aide sociale, le *welfare* prévoyait des mesures incitatives

plutôt que coercitives pour inciter l'insertion sociale. Avec le modèle du *workfare*, on met l'accent sur « le devoir individuel du pauvre de contribuer à la société » (Morel, 2002). Ainsi, les prestataires de l'aide sociale se voient attribuer une des catégories suivantes, selon leur capacité à travailler (ou autre type d'activité, comme étudier) : aptes au travail, avec contraintes sévères, avec contraintes temporaires. Selon Morel (2002), cette catégorisation encourage les préjugés envers les bénéficiaires de l'aide sociale, particulièrement envers les personnes sans contraintes au travail, que l'on juge comme n'ayant pas accompli leur part de « responsabilités » pour mériter l'assistance de l'État.

3.1.3 Les conséquences des préjugés

Si les processus de production des stéréotypes, des préjugés et de la discrimination sont complexes et abordés sous divers angles et théories, les conséquences sont, pour leurs parts, bien concrètes et dévastatrices pour ceux qui les vivent de même que pour l'ensemble de la société.

► Conséquences sur les individus

Plusieurs auteurs concluent que les préjugés et la discrimination entraînent de la souffrance sous diverses formes. Selon Légal et Delouée (2008), les personnes qui en sont la cible peuvent avoir une faible estime de soi, ressentir des sentiments d'injustice, de honte, de tristesse ainsi que des niveaux de stress et d'anxiété plus élevés. Elles peuvent également ressentir de la méfiance et de l'hostilité envers la société (*ibid.*) et vivre de l'isolement (Hatzenbuehler et autres, 2013). Les personnes ciblées par les préjugés en viennent souvent à les intérioriser. En ce sens, l'autostigmatisation constitue la « [...] réaction de la personne appartenant à un groupe stigmatisé qui retourne l'attitude stigmatisante vers elle-même » (Samson, 2014). Enfin, des études ont démontré que les préjugés et la discrimination ont une incidence sur la santé mentale et physique et peuvent notamment expliquer un taux de mortalité et de morbidité élevé (Clark et autres, 1999; Hatzenbuehler et autres, 2013).

Pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale, les préjugés et leurs conséquences sont vécus comme « [...] une seconde dimension souffrante de la maladie qui est plus dévastatrice, invalidante, et de longue durée que la maladie elle-même » (Stuart, 2005, dans Samson, 2012). Certains les qualifient comme « [...] les plus grands obstacles au rétablissement » (Charbonneau et autres, 2010, dans Samson, 2012). Les préjugés freinent notamment le rétablissement en empêchant les personnes de recourir aux soins et services dont elles ont besoin : « Dans une proportion de 60 %, les personnes éprouvant des troubles mentaux ou une maladie mentale évitent de chercher de l'aide de crainte de se faire étiqueter » (Commission de la santé mentale du Canada, 2015). Ainsi, les préjugés ou la stigmatisation maintiennent les personnes vivant avec un problème de santé mentale dans une sorte de cercle vicieux, en freinant leur processus de rétablissement et en accentuant des processus d'exclusion sociale.

Selon Warin (2010), les préjugés visant les personnes ayant recours à l'aide sociale provoquent parfois « [...] un repli sur soi qui peut amener les individus à perdre de vue l'idée même de leurs droits et ainsi, de leur citoyenneté sociale ». De même, la stigmatisation « [...] perpétue un cycle d'appauvrissement et

d'invalidité et constitue une barrière importante à la pleine citoyenneté pour les personnes aux prises avec un problème de santé mentale et leurs proches » (Stuart, 2005, traduction libre).

Les personnes qui sont ciblées par les préjugés dans leur quotidien expliquent les conséquences ainsi : « Puis les préjugés, je pense, ça vise, ça pointe, ça flèche, ça darde par l'intérieur. Ça ronge, ça érode. Dans le sens que c'est intérieur, c'est intime » (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2010); « Ça crée plus d'isolement, ça sape dans la confiance que les gens ont en eux-mêmes, alors ça... ça favorise encore plus l'isolement. Les gens ont de moins en moins le goût d'être intégrés, de s'intégrer à la société, parce qu'en partant on leur colle des étiquettes. » (*ibid.*).

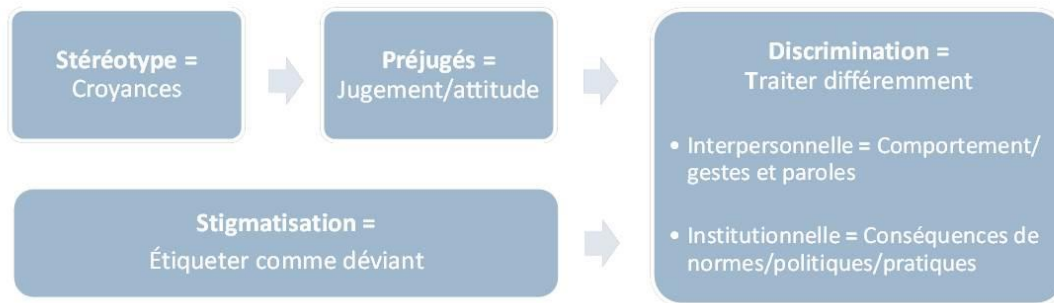
► Conséquences sur la société

La présence des préjugés et leurs effets néfastes, notamment l'isolement et le non-recours aux services, contribue à la diminution de la cohésion sociale (Warin, 2010). En limitant l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les préjugés contribuent au maintien des inégalités sociales. En ce sens, dans son bilan politique produit à l'occasion du 10^e anniversaire de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Collectif pour un Québec sans pauvreté a fait ressortir que « [...] les préjugés demeurent un des principaux obstacles à la lutte contre la pauvreté » (Les membres du Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2014).

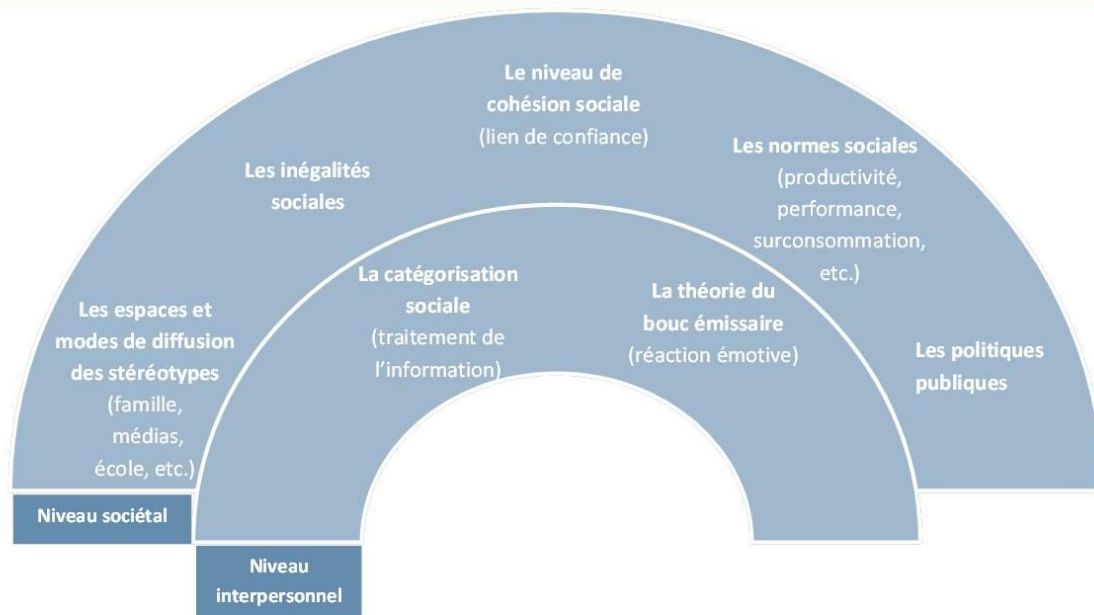
Enfin, la définition proposée par Les membres du Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés (2014) illustre certains mécanismes de production des préjugés et leurs effets dévastateurs sur les individus et sur la société :

« Le préjugé est une insulte, souvent déguisée, à l'endroit des personnes en situation de pauvreté. Chez la personne qui l'émet, le préjugé renforce l'estime de soi en créant une supériorité. Chez la personne qui est visée par le préjugé, le préjugé produit de la souffrance, un sentiment de rejet, une perte d'estime de soi et la honte de sa condition sociale. Les préjugés brisent ainsi la communication et entraînent l'exclusion. Ils accentuent les inégalités sociales, renforcent les privilèges de ceux qui ont du pouvoir, excluent et envoient dans la honte ceux qui n'en ont pas. Utilisés comme une arme, ils créent des boucs émissaires pour les problèmes sociaux et servent à manipuler la population pour conserver le pouvoir. »

COMMENT SE DÉFINISSENT LES PRÉJUGÉS?



QU'EST-CE QUI INFLUENCE LA PRODUCTION DES PRÉJUGÉS?



QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES?



Figure 1 : Définition, production et conséquences des préjugés

3.2 La réduction des préjugés

La réduction des préjugés est reconnue comme une tâche difficile qui nécessite du temps et de la détermination. Selon Goodman (2001, dans Whitley et Kite, 2013), « Les attitudes intergroupes et les préjugés peuvent se montrer particulièrement résistants au changement, car ils sont souvent ancrés dans des valeurs et des croyances qui sont importantes pour la personne, qui impliquent les identités sociale et personnelle de l'individu et qui sont renforcées et soutenues par les réseaux sociaux de la personne, notamment sa famille et ses amis ».

Cette deuxième partie des résultats présente diverses informations pour soutenir la réflexion et la priorisation d'actions à mettre de l'avant pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Elle vise ainsi à répondre à l'objectif 3 qui est de réaliser le portrait des actions menées dans la région de la Capitale-Nationale et à l'objectif 4, soit d'identifier des stratégies et des principes d'action pour lutter contre les préjugés. Les trois sources d'information (experts de vécu, sondage en ligne et recension des écrits) sont prises en considération dans cette section.

3.2.1 Les actions réalisées dans la Capitale-Nationale

Les 134 actions répertoriées dans la Capitale-Nationale à partir du sondage en ligne se regroupent sous deux grandes catégories : 1) celles qui ont comme objectif principal de lutter contre les préjugés; et 2) celles qui contribuent à lutter contre les préjugés, bien que ce ne soit pas leur visée première. L'annexe 1 présente la liste de ces actions, leur description, les organismes qui en sont responsables ainsi que les principales thématiques qu'elles abordent.

Les 66 actions **visant à lutter contre les préjugés** sont principalement réalisées par le milieu communautaire (N = 49 ou 74 %). Les types d'action les plus réalisés sont des ateliers (N = 12 ou 18 %), des conférences ou des présentations (N = 8 ou 12 %), des outils promotionnels⁷ (N = 7 ou 11 %) et des activités culturelles⁸ (N = 6 ou 9 %). Les thèmes les plus souvent abordés lors des actions sont la pauvreté et l'exclusion sociale (N = 28 ou 42 %), la santé mentale (N = 16 ou 24 %), les limitations fonctionnelles (N = 6 ou 9 %) et les jeunes (N = 5 ou 8 %). Les principales cibles de ces actions sont : la population en général (N = 35 ou 53 %), le milieu de l'éducation (N = 8 ou 12 %) et la communauté (N = 6 ou 9 %).

Les 68 actions **contribuant à lutter contre les préjugés** sont principalement réalisées par le milieu communautaire (N = 42 ou 62 %). Les principaux types d'action sont des conférences ou des présentations (N = 7 ou 10 %) et des formations (N = 5 ou 7 %). Plusieurs de ces actions abordent la question des conditions de vie, particulièrement le milieu local physique et social (N = 20 ou 29 %), l'accès et la qualité des services (N = 16 ou 24 %) et le milieu de travail (N = 10 ou 15 %). La majorité de ces actions n'a pas de cible particulière et cherche à atteindre la population en général (N = 40 ou 59 %). Au total, onze actions ont pour cible le milieu de l'éducation.

⁷ Par exemple, la sensibilisation par la diffusion d'une capsule vidéo sur Internet ou la distribution de napperons.

⁸ Par exemple, l'organisation d'une exposition de photos ou la création d'une pièce de théâtre.

3.2.2 Les milieux à cibler

Les **répondants du sondage en ligne** sont d'avis que les milieux prioritaires auprès desquels des actions doivent être déployées sont l'éducation, la santé et les services sociaux, les médias et le gouvernement (élus ou employés). Les raisons évoquées sont que ces milieux manquent d'information sur certaines thématiques, qu'ils alimentent et entretiennent les préjugés, qu'ils permettent de rejoindre la population en général et qu'ils doivent donner l'exemple. L'annexe 2 présente des exemples d'actions possibles nommés par les répondants du sondage en ligne pour chacun de ces milieux.

Les principaux milieux à cibler, selon les **citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion sociale**, se regroupent en cinq principaux espaces de socialisation ou d'inclusion : la famille, la rue, l'école, le travail et les réseaux secondaires (créés à l'extérieur de la famille et du travail et à partir des activités) (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014). Pour le milieu de l'éducation, les commentaires suivants ont été exprimés dans le cadre du Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés (2012-2014) :

- L'école est reconnue comme un lieu de performance et de socialisation. On suggère d'initier les jeunes au bénévolat afin qu'ils prennent conscience de la diversité des réalités, « notre vécu vient teinter nos préjugés, nos expériences, nos réflexions, nos perceptions ». De même, il importe de cibler les futurs professionnels, ce qui peut notamment être fait en sensibilisant les étudiants en Techniques policières ou en Soins infirmiers.

Dans le cadre de la rédaction du rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé (Hyppolite, 2012), des citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont suggéré :

- de « rééduquer les jeunes et les étudiants de tous les domaines et de tous les niveaux (du primaire à l'université) en favorisant le rapprochement et la proximité avec des personnes qui vivent de l'exclusion par le recours aux témoignages lors des cours ou encore par le développement de stages dans les milieux communautaires et auprès de ces personnes »;
- d'« instaurer dans les écoles une culture de tolérance zéro à l'égard de l'exclusion sous toutes ses formes et faire participer les parents »;
- d'« instaurer une culture de respect dans tous les milieux de travail et susciter un mode de gestion coopératif et collaboratif plutôt que hiérarchique et de contrôle »;
- de « développer des milieux de travail valorisants qui augmentent la confiance en soi ».

Dans la **littérature**, on identifie les milieux de l'éducation, du travail et des médias en tant que lieux où il importe d'agir sur les préjugés. Il est à noter que ces milieux sont présentés ici comme des milieux fréquemment nommés par les auteurs, et non comme des milieux jugés comme prioritaires par ces derniers.

Plusieurs auteurs désignent le système de l'éducation comme étant un milieu prioritaire où agir pour réduire les préjugés. Puisque les préjugés ont tendance à davantage se construire durant l'enfance, plusieurs interventions visant les écoles ont été développées afin de « [...] réduire ou prévenir le

développement du préjugé chez les enfants » (Whitley et Kite, 2013). En plus d'être un lieu important de socialisation, le milieu de l'éducation est un des espaces où de nombreux contacts se réalisent entre divers groupes (Duckitt, 1992).

Les médias sont reconnus pour leur importante influence sur la perception que les individus ont de leur société (Duckitt, 1992). En effet, la façon dont les médias présentent la réalité sociale peut influencer les perceptions sur les divers groupes, renforcer des stéréotypes négatifs, promouvoir l'acceptabilité sociale des préjugés et instaurer des normes à propos des comportements entre les groupes (*ibid.*).

Le contexte du travail est un autre milieu où des individus de divers groupes sociaux se côtoient (Duckitt, 1992). Les mesures adoptées en milieu de travail peuvent prendre la forme de programmes pour changer les attitudes des individus ou encore de restructuration des activités de travail pour favoriser la coopération entre individus de différents groupes. Le succès de telles initiatives est favorisé par un engagement fort des dirigeants de l'organisation (*ibid.*)

3.2.3 Des stratégies pour lutter contre les préjugés

« Les gens devraient changer leur regard premièrement, puis deuxièmement, changer leurs manières de faire » (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2010).

Tel que vu précédemment, la présence des préjugés résulte de l'interaction entre divers éléments sur les plans interpersonnel et sociétal. En ce sens, pour lutter contre les préjugés, il importe de considérer des stratégies qui permettront d'agir à divers niveaux afin d'avoir un impact le plus large et complet possible.

Dans la littérature, une diversité d'approches et d'initiatives est proposée par les auteurs. Toutefois, l'efficacité de la plupart d'entre elles n'a pas été démontrée. En ce sens, ayant recensé et évalué plusieurs centaines d'initiatives ou de projets de recherche portant sur la réduction des préjugés, Paluck et Green (2009) concluent que la relation causale de plusieurs interventions visant la réduction des préjugés demeure inconnue. Il est donc nécessaire de mener davantage d'évaluations afin d'identifier ce qui fonctionne. Ces derniers soutiennent toutefois que la stratégie du contact et la coopération⁹ sont des initiatives qui ressortent comme étant prometteuses.

Cette section présente un ensemble de stratégies suggérées par les citoyens en situation de pauvreté, par les répondants du sondage en ligne et celles recensées dans la littérature pour agir en amont dans la lutte contre les préjugés et de façon plus directe sur les préjugés et leurs conséquences. Des principes d'action pour favoriser la réussite des actions sont aussi présentés.

AGIR EN AMONT : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES

La réduction des inégalités sociales est considérée comme étant une stratégie incontournable dans la lutte contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. « Si on veut

⁹ La coopération est une approche où des individus de groupes d'appartenance différents sont regroupés afin de réaliser une tâche commune (Paluck et Green, 2009). Bien que la coopération ne soit pas retenue comme stratégie dans la section suivante, elle se retrouve dans les conditions gagnantes de l'application de la stratégie de contact.

lutter contre les préjugés envers la pauvreté, il faut lutter contre tous les préjugés : ils entraînent l'oppression, la domination, la privation des droits. À la racine : les inégalités » (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014). Pour certains auteurs, les préjugés constituent une conséquence des écarts socioéconomiques. En ce sens, selon Guimond (2006), « [...] il faut relier la lutte contre les préjugés à la lutte contre les inégalités économiques et sociales ». De même, selon la théorie de l'équité (Austin, 1986, dans Légal et Delouée, 2008), « [...] le partage équitable des ressources dans la société constituerait la mesure la plus efficace pour atténuer les préjugés, la discrimination et les conflits entre les différents groupes sociaux ». Ainsi, la réduction des inégalités sociales, notamment par la réduction des écarts de revenu, d'emploi et de scolarité, ainsi que par l'amélioration des conditions de vie, se présente comme une stratégie pour agir en amont et de façon structurante dans la lutte contre les préjugés.

AGIR PLUS DIRECTEMENT : RÉDUIRE LES PRÉJUGÉS ET RÉPARER LEURS CONSÉQUENCES

Dans le champ de la recherche en santé mentale, six stratégies ont été proposées pour classer l'ensemble des actions réalisées pour lutter contre la stigmatisation. D'abord, Corrigan et Penn (1999) proposent une typologie de trois stratégies pour classer l'ensemble des actions visant à lutter contre la stigmatisation : le contact, l'éducation et la protestation. Les auteurs rappellent que ces stratégies n'opèrent pas toujours en vase clos et qu'il peut être pertinent de considérer les retombées de deux ou trois de ces dernières combinées. Dans une autre étude sur les actions menées pour lutter contre la stigmatisation, Corbière et autres (2012) regroupent les initiatives recensées dans six grandes catégories, soit les trois stratégies proposées par Corrigan et Penn (1999) auxquelles s'ajoutent l'inclusion sociale, l'approche réflexive et l'approche centrée sur la personne. Bien que ces stratégies aient été proposées dans un contexte de lutte contre les préjugés visant les personnes ayant des problèmes de santé mentale, elles semblent tout aussi pertinentes dans un contexte de réduction des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Ainsi, six stratégies inspirées des catégories identifiées par Corbière et autres (2012) seront présentées.

► L'inclusion sociale

La stratégie de l'inclusion sociale vise à « [...] supporter et à encourager la personne, on croit en elle, on travaille à partir de ses forces et de ses capacités afin de favoriser son intégration dans la communauté » (Corbière et autres, 2012, traduction libre). « Comme tout le monde, on a des rêves et des projets! Être des citoyens à part entière pour contribuer à la société, pour nous, c'est super important! Donnez-nous une chance! Faites-nous confiance! Ensemble pour relever de beaux défis! » (Membre du Mouvement personne d'abord¹⁰). Cette stratégie propose une approche positive et susceptible d'entraîner des changements importants dans la société : « Au lieu de vouloir lutter « contre » les préjugés, nous voulons lutter « pour » l'inclusion. Parce que lutter « pour » l'inclusion, le but qui nous tient à cœur quand on combat les préjugés, c'est travailler pour une société égalitaire » (Les membres du Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2014). La stratégie de l'inclusion sociale peut prendre la forme d'un accompagnement des individus pour favoriser leur participation dans diverses sphères de la vie communautaire et ainsi favoriser la mixité sociale.

Divers axes de l'inclusion sociale se dégagent de l'analyse du point de vue des experts de vécu :

La reconnaissance des droits : « « Vous avez autant le droit que nous à la dignité. Vous avez autant le droit au bonheur que nous ». C'est ça que j'aimerais que les gens disent. De défendre nos droits » (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2010).

La reconnaissance et la valorisation des individus : « Ces gens-là sont beaucoup généreux de leur temps, y'a beaucoup de solidarité. Ce serait plaisant qu'on entende ça au lieu de toujours juste les préjugés négatifs, t'sé. [...] Qu'on reconnaisse le beau, le grand, parce que la pauvreté, c'est pas d'être pauvre de toute » (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2010). « Une société inclusive, c'est celle qui permet le vivre-ensemble de personnes et de groupes différents, dont les différences sont valorisées comme richesses. » (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014).

L'appartenance et l'affirmation : « [L'inclusion sociale], sur le plan affectif, c'est un sentiment d'appartenance : le contraire du rejet et de l'exclusion. Sur le plan social, l'inclusion permet l'affirmation, la prise de parole et l'entrée dans un processus relationnel, le dialogue. » (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014).

L'action sur les normes sociales : « [...] l'inclusion est un processus par lequel la société s'enrichit en incorporant la diversité des personnes; les personnes y trouvent la confirmation de leur valeur et l'accès aux ressources. C'est une négociation souvent difficile

¹⁰ Un organisme communautaire dédié à l'entraide, à la promotion et à la défense des droits et des intérêts, « par et pour » les citoyens adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle » (www.mpdaqm.org). Cette citation a été produite dans le cadre de l'action « Les étiquettes vont sur les pots... pas sur les personnes ».

entre les normes sociales et les caractéristiques des personnes. L'inclusion est la réalisation concrète de la citoyenneté. » (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014).

► L'approche centrée sur la personne

Cette approche vise à ce que les professionnels de la santé ou d'autres secteurs de services traitent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion avec respect et écoute. Il s'agit d'accueillir et de considérer la personne comme tout autre citoyen, en valorisant l'ensemble de ce qu'elle est (Corbière et autres, 2012). De ce fait, cette approche favorise l'accès aux services et agit ainsi sur une des conséquences des préjugés. Les actions s'inspirant de l'approche centrée sur la personne visent à créer des environnements physiques et relationnels favorisant la reconstruction de l'identité citoyenne, et ainsi amener les individus à sentir qu'ils font pleinement partie de la société (Corbière et autres, 2012).

► L'approche réflexive

Cette approche vise deux publics : les personnes étant fréquemment ciblées par les préjugés et les professionnels qui interviennent auprès de ces dernières. Les actions adoptant cette approche ont pour objectif d'encourager un travail d'introspection et un retour sur soi (Corbière et autres, 2012). Lorsqu'adressée aux personnes ciblées par les préjugés, l'approche réflexive vise à contrer l'intériorisation des préjugés ou l'autostigmatisation, une des conséquences néfastes sur les individus qui, telle que présenté précédemment, peut entraîner d'autres problèmes importants (ex. : isolement, non-recours aux services). Dans cette optique, cette approche prend la forme d'« [...] un processus par lequel une personne réfléchit et tente de restructurer son expérience ou ses connaissances et, conséquemment, de traiter les attitudes et les comportements des autres comme des objets d'observation » (*ibid.*, traduction libre). Lorsqu'utilisée auprès des intervenants, cette approche vise à inciter ces derniers à remettre en question leurs attitudes et comportements. Ainsi, la stratégie de l'approche réflexive permet « [...] le développement d'une meilleure connaissance de soi et amène ainsi l'individu à adopter des attitudes et comportements favorisant l'inclusion sociale » (*ibid.*, traduction libre).

► Le contact

Cette stratégie se base sur le postulat que le contact entre les individus de groupes différents augmente la connaissance et la compréhension des autres, ce qui entraîne l'adoption d'attitudes plus positives (Légal et Delouée, 2008). Il semble y avoir un consensus, tant dans le champ de la santé mentale que dans l'ensemble de la littérature sur les préjugés, sur l'efficacité de la stratégie du contact (Corrigan, 2011; Légal et Delouée, 2008). En effet, « [...] plus de 60 années de recherche ont montré que, dans des conditions appropriées, une augmentation du contact intergroupe peut améliorer les attitudes intergroupes » (Whitley et Kite, 2013). Toutefois, selon plusieurs études, les résultats de cette stratégie

sont plus concluants si certaines conditions sont respectées (Whitley et Kite, 2013; Légal et Delouvée, 2008) :

- les membres de chaque groupe doivent avoir un statut égal dans cette situation;
- les groupes doivent travailler en coopération pour atteindre des buts communs;
- la situation doit permettre aux participants de se connaître les uns les autres en tant qu'individus;
- les efforts intergroupes doivent avoir le soutien des autorités, de la loi ou des normes sociales (soutien institutionnel).

Une des raisons expliquant les retombées positives de la stratégie du contact est qu'elle favorise le développement du sentiment d'empathie : « [...] plus nous nous plaçons dans les souliers des autres, plus nous percevons le monde à partir de leur point de vue, et nous sommes susceptibles d'expérimenter ce qu'ils peuvent ressentir. Quand les autres font partie d'un groupe stigmatisé, cette tendance à l'empathie devrait évoquer la sympathie et, par le fait même, une attitude plus favorable et dénuée de préjugés. » (Boston et autres, 1997, dans Brown, 2010, traduction libre).

► La protestation

La stratégie de protestation consiste à remettre en question ou à contester « [...] les stéréotypes sociaux en signifiant un désaccord vis-à-vis des images erronées ou hostiles du public ou des médias » (Stuart, 2003). Les résultats des études sur ce type de stratégies étant mitigés, il importe d'être prudent dans le choix d'actions de protestation. À titre d'exemple, ce type de stratégie peut mener à l'adoption de loi antistigmatisation ou au retrait de publicités diffusant des messages empreints de préjugés (Samson, 2012). Dans la lutte contre les préjugés en santé mentale, il a été démontré que la stratégie de protestation peut être particulièrement utile pour agir sur les fausses représentations véhiculées dans les médias, ce qui, à moyen et à long terme, peut avoir une incidence positive sur les attitudes et les comportements des citoyens (*ibid.*).

► L'éducation

La stratégie de l'éducation, de même que la stratégie du contact, postule que la méconnaissance ou l'ignorance sont à l'origine des stéréotypes et des préjugés. L'objectif de cette stratégie est de présenter des informations qui contredisent les stéréotypes et les préjugés. Il s'agit ainsi de déconstruire les fausses croyances : « Oui, quand les gens s'informent, la déconstruction est possible. Mais ça se fait petit à petit. » (Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés, 2012-2014). La stratégie de l'éducation est très populaire et largement utilisée pour lutter contre les préjugés et la discrimination, car elle permet de viser un large public (ex. : les campagnes d'éducation) et est facilement transférable d'un organisme à l'autre (Samson, 2012). La plupart des évaluations de ce type de stratégie démontrent qu'elle contribue très peu aux changements d'attitudes et de comportements (Légal et Delouvée, 2008; Stuart 2003). Toutefois, des effets positifs ont été observés surtout auprès d'individus étant préalablement en accord avec les messages diffusés (Devine, 1995, dans Corrigan et Penn, 1999), ou encore lorsque les initiatives démontrent le coût des préjugés et de la discrimination pour les populations en étant la cible (Levin et

Levin, 1982, dans Duckitt, 1992). Enfin, il a été démontré que les campagnes de lutte contre la stigmatisation à plus petite échelle ciblant des groupes précis et jumelant les stratégies de contact et d'éducation peuvent avoir des résultats plus intéressants (Samson, 2012).

3.2.4 Des principes à mettre de l'avant

Les données provenant du point de vue des experts de vécu, du sondage en ligne, ainsi que de la recension des écrits nous amènent à considérer divers éléments en tant que **principes d'action** à considérer dans les efforts déployés pour lutter contre les préjugés :

- Processus à mettre en place :
 - Agir de manière concertée;
 - Travailler sur du long terme;
 - Combiner les approches et les moyens d'action.
- Acteurs à mobiliser :
 - Impliquer les personnes étant la cible des préjugés dans les diverses étapes de réalisation des initiatives;
 - Viser l'engagement des médias et du gouvernement.
- Objectifs à poursuivre :
 - Viser des changements de comportements;
 - Viser des changements de valeurs (justice sociale, inclusion sociale).
- Cibles d'action à atteindre:
 - Identifier un public et un milieu cible;
 - Adapter les actions selon les publics et les milieux identifiés;
 - Créer des liens entre les milieux ciblés;
 - Développer des actions ciblant les personnes qui émettent des préjugés, mais aussi des actions ciblant les personnes touchées par les préjugés.
- Actions à déployer :
 - Miser sur des actions ayant donné des résultats significatifs.

La figure 2 présente une synthèse des stratégies et principes d'action identifiés par les experts de vécu, dans le sondage en ligne et dans la littérature.

STRATÉGIES POUR AGIR SUR LES PRÉJUGÉS

La réduction des inégalités sociales ↓ Effet structurant	• Objectif : Agir en amont et réduire les écarts socioéconomiques • Exemples : Agir sur les conditions de vie (ex. emploi, revenu, scolarité, logement, cohésion sociale, système de santé)
L'inclusion sociale	• Objectif : Renforcer l'intégration dans la communauté • Exemples : Favoriser la participation sociale des personnes et la mixité sociale, reconnaissance des droits, transformation de la norme sociale
L'approche centrée sur la personne	• Objectif : Favoriser l'accès aux services • Exemples : Dans une pratique d'intervention ou d'accompagnement, valoriser la personne, la traiter avec respect et écoute
L'approche réflexive	• Objectif : Favoriser l'introspection chez les intervenants ou chez les personnes ciblées par les préjugés • Exemples : Groupes de soutien, accompagnement
Le contact (avec ou sans éducation) ↓ Résultats prometteurs	• Objectif : Permettre une interaction directe avec les personnes visées par les préjugés • Exemples : Bibliothèques vivantes, activités de groupe impliquant des professionnels de la santé et des experts de vécu
La protestation ↓ Résultats positifs sur les médias	• Objectif : Contester les fausses représentations • Exemples : Actions auprès des médias, actions menant à l'adoption d'une loi antistigmatisation
L'éducation ↓ Meilleurs résultats lorsque jumelée à d'autres stratégies	• Objectif : Présenter des informations qui contredisent les stéréotypes et les préjugés • Exemples : Diffusion de matériel audiovisuel (livres, vidéos, etc.), conférence, campagne publicitaire

PRINCIPES D'ACTION

Processus à mettre en place	- Agir de manière concertée - Travailler sur du long terme - Combiner les approches et les moyens d'action
Acteurs à mobiliser	- Impliquer les personnes étant la cible des préjugés - Viser l'engagement des médias et du gouvernement
Objectifs à poursuivre	- Viser des changements de comportements - Viser des changements de valeurs (justice sociale, inclusion sociale)
Cibles d'action	- Identifier un public et un milieu cible - Adapter les actions selon les publics et milieux identifiés - Créer des liens entre les milieux ciblés - Développer des actions ciblant les personnes visées par les préjugés
Actions à déployer	Miser sur des actions ayant donné des résultats significatifs

Figure 2 : Stratégies et principes d'action pour lutter contre les préjugés

Ce rapport visait à présenter les résultats de la démarche de documentation ayant eu lieu dans le cadre de la mobilisation Ensemble pour agir sur les préjugés, et ainsi à soutenir le processus de priorisation d'actions collectives à venir. Les divers types de collecte de données ont permis de mieux comprendre comment les préjugés se produisent et les conséquences qu'ils peuvent engendrer, de dresser un portrait des initiatives déjà en cours dans la région et de prendre connaissance des stratégies et principes qui peuvent être mis de l'avant pour les réduire.

La recension des écrits et les données sur le point de vue des experts de vécu ont mis en lumière la complexité du phénomène des préjugés, et le fait qu'ils sont alimentés par des croyances partagées socialement (stéréotypes) et qu'ils peuvent être à la source de diverses formes de discrimination. Le rapport démontre également que divers éléments sur les plans interpersonnel et sociétal influencent la production des préjugés. En ce qui concerne le volet interpersonnel, la production des préjugés implique des processus cognitifs (catégorisation sociale) et émotifs (théorie du bouc émissaire). Des éléments au niveau sociétal ont aussi une incidence sur la production des préjugés, soit les inégalités sociales, le niveau de cohésion sociale, les normes sociales et les espaces et modes de diffusion des stéréotypes (particulièrement la famille, les médias et l'école). Les conséquences des préjugés sont nombreuses et néfastes tant pour les individus qui en sont la cible que pour la société dans son ensemble. De ce fait, il importe d'agir au niveau des individus et de la société pour réduire les préjugés et ainsi limiter leurs conséquences.

La réalisation du sondage en ligne a permis de constater que les actions dans la région sont surtout réalisées au sein du milieu communautaire. Or, il a été démontré que les préjugés sont véhiculés dans une diversité de milieux, principalement la famille, l'école et les médias. De ce fait, l'engagement d'acteurs issus de divers secteurs de la société s'avère un incontournable afin d'obtenir un impact plus important dans la lutte contre les préjugés. Le sondage en ligne a également révélé que la majorité des actions recensées ne vise pas de public cible en particulier. Cette façon de faire gagnerait à être revue, considérant que le fait de cibler un public ou un milieu pour agir a été identifié en tant que principes d'action à mettre de l'avant.

Agir en amont des préjugés en visant la réduction des inégalités sociales est une avenue incontournable dans la lutte contre les préjugés. De plus, le champ de la santé mentale offre une typologie intéressante pour réfléchir sur les diverses actions à développer et sur celles qui promettent les meilleurs résultats. La stratégie du contact, avec ou sans éducation, semble être celle qui génère le plus de résultats en terme de changements d'attitudes et de comportements. Toutefois, la démarche de documentation a démontré l'importance d'agir sur d'autres cibles d'action que celles des attitudes et des comportements de ceux qui émettent les préjugés. En ce sens, la lutte contre les préjugés doit également viser à contrer ou à réparer les effets des préjugés sur les individus qui en sont la cible, notamment en renversant les processus d'exclusion sociale à l'œuvre. En intégrant les stratégies de l'inclusion sociale, de l'approche centrée sur la personne, et de l'approche réflexive, les actions sont susceptibles de favoriser

l'introspection, la valorisation et la reconnaissance sociale des individus et ainsi augmenter le sentiment d'appartenance à la communauté et à la société.

Enfin, ce rapport démontre la complexité des processus à l'œuvre dans la production des préjugés et la détermination nécessaire chez ceux qui souhaitent se dévouer à la tâche de les réduire. En complément à ce rapport, les actes du forum *Ensemble pour agir sur les préjugés* présentent d'autres éléments d'information (ex. : stratégies et milieux à prioriser nommés par les participants) qui seront utiles dans l'identification d'actions collectives. Le défi pour les membres de la mobilisation Ensemble pour agir sur les préjugés sera donc de continuer de mobiliser une diversité d'acteurs de la région afin de maintenir un engagement fort de ces derniers pour les années à venir.

ALLPORT, G. W. *The nature of prejudice*, New York, Perseus, 1954, 537 p.

BOURHIS, R. et A. GAGNON. *Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes*, dans *Les fondements de la psychologie sociale*, sous la direction de Robert J. Vallerand, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1994, 888 p.

BOURHIS, R. et J.-P. LEYENS. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Sprimont, Pierre Mardaga, 1999, 416 p.

BROWN, R. *Prejudice: Its social psychology*, Oxford and Malden, John Wiley-Blackwell, 2010, 368 p.

CARREFOUR DE SAVOIRS SUR LA LUTTE AUX PRÉJUGÉS. *Comptes rendus*, Québec, Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2012-2014, 83 p.

CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES. Groupe de discussion réalisé auprès de citoyens en situation de pauvreté, 2010.

CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Un préjugé, c'est coller une étiquette. La lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés*, Québec, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2011, 48 p.

CLARK, R. et autres. « Racism as a stressor for African Americans », *American Psychologist*, 1999, 54(10): 805-816.

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ. *Jeter les bases d'un Québec sans pauvreté AVEC les personnes en situation de pauvreté*, une présentation de l'AVEC au collectif, 2007, 16 p. [En ligne], [http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Cahier_AVEC-2.pdf] (Consulté le 15 septembre 2016).

COLLECTIF VAATAVEC. *L'AVEC pour faire ensemble, un guide de pratiques, de réflexions et d'outils*, 2014, 80 p. [En ligne], [http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide_VAATAVEC.pdf] (Consulté le 5 septembre 2016).

COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. *Initiatives et projets : Changer les mentalités*, 2015. [En ligne], [<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/initiatives/11874/changer-les-mentalites>] (Consulté le 15 février 2016).

CORBIÈRE, M. et autres. « Strategies to fight stigma toward people with mental disorders: Perspectives from different stakeholders », *The Scientific World Journal*, 2012, 2012, 10 p.

CORRIGAN, P. et D. L. PENN. « Lessons from social psychology on discrediting psychiatric stigma », *American Psychologist*, 1999, 54: 765 -776.

DENIGER, M.-A. *Le B.S., mythes et réalités. Guide de conscientisation*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 2012, 47 p.

- DUCKITT, J. *The social psychology of prejudice*, New York, Praeger, 1992, 312 p.
- GOFFMAN, E. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 180 p.
- GUIMOND, S. « La fonction sociale des préjugés ethniques », *Cahiers de l'Urmis*, 2006, 15 p. [En ligne], [<http://urmis.revues.org/207>] (Consulté le 10 octobre 2016).
- HATZENBUEHLER, M. L. et autres. « Stigma as a fundamental cause of population health inequalities », *American Journal of Public Health*, 2013, 103(5) : 813-821.
- HYPOLITE, S.-R. *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale*, Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 2012, 161 p.
- LÉGAL, J.-B. et S. DELOUVÉE. *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Paris, Dunod, 2008, 128 p.
- LES MEMBRES DU CARREFOUR DE SAVOIRS SUR LA LUTTE AUX PRÉJUGÉS. « De la lutte contre les préjugés à la lutte pour l'inclusion », *Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec*, 2014, 38(3) : 5.
- MORCHAIN, P. « Valeurs et perception stéréotypée des groupes », *Cahiers de l'Urmis*, 2006, 14 p. [En ligne], [<http://urmis.revues.org/209>] (Consulté le 18 septembre 2016).
- MOREL, S. *Modèle du workfare ou modèle de l'insertion? La transformation de l'assistance sociale au Canada et au Québec*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2002, 191 p.
- MYERS, D. G. et L. LAMARCHE. *Psychologie sociale*, Montréal, McGraw-Hill, 1992, 550 p.
- NOREAU, P. et autres. *Droits de la personne et diversité*. Rapport de recherche remis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2015, 100 p.
- O'NEIL, M. et S. DUPÉRIÉ. « Du carré à la spirale : réflexions sur quelques années de participation du comité AVEC du collectif pour un Québec sans pauvreté », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 2006, 21(3) : 227-234.
- PALUCK, E. L. et D. P. GREEN. « Prejudice reduction: What works? A review and assessment of research and practice », *Annual Review of Psychology*, 2009, 60: 339-367.
- PORTAIL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, 2015. [En ligne], [<http://portail.discrim.fr/menu-discrimination/stigmatisation>] (Consulté le 20 septembre 2016).
- POTVIN, L. et autres. *Réduire les inégalités sociales de santé*, Saint-Denis, INPES, coll. Santé en action, 2010, 380 p.
- SAMSON, E. *La lutte contre la stigmatisation : constats et orientations*, Québec, Association québécoise pour la réadaptation psychosociale et Groupe provincial sur la stigmatisation et la discrimination en santé mentale (GPS-SM), 2012, 20 p.

SAMSON, E. *La lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées aux problèmes de santé mentale au Québec*, cadre de référence, Québec, Association québécoise pour la réadaptation psychosociale et Groupe provincial sur la stigmatisation et la discrimination en santé mentale (GPS-SM), 2014, 23 p.

STUART, H. « Stigmatisation. Leçons tirées des programmes visant sa diminution », *Santé mentale au Québec*, 2003, 28(1) : 54-72.

STUART, H. « Why stigma matters and why it should be beaten », *World Psychiatry*, 2005, 4(S1): 6-7.

TAYLOR-GOOBY, P. « Rent Benefits and Tenants' Attitudes. The Batley Rent Rebate and Allowance Study », *Journal of Social Policy*, 1976, 5 (S1), p. 33-48.

WARIN, P. « Ciblage, stigmatisation et non-recours », *Revue du CREMIS*, printemps 2010, 3(2) : 16-22.

WILKINSON, R. et K. PICKETT. *L'égalité, c'est mieux : pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*, Montréal, Les éditions Écosociété, 2013, 378 p.

WHITLEY, B. et M. KITE. *Psychologie des préjugés et de la discrimination*, Bruxelles, De Boeck, 2013, 688 p.

ANNEXE 1

Actions visant à lutter contre les préjugés réalisées dans la région de la Capitale-Nationale.

ANNEXE 2

Actions contribuant à lutter contre les préjugés réalisées dans la région de la Capitale-Nationale.

ANNEXE 3

Exemples d'actions à mettre de l'avant dans chaque milieu jugé prioritaire (résultats du sondage en ligne)

Annexe 1 : Actions visant à lutter contre les préjugés réalisées dans la région de la Capitale-Nationale¹¹

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Lancement du 3 ^e livre de Richard Langlois à Québec, 2015	Démystifier les problèmes de santé mentale et participer à la lutte contre les préjugés.	Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, 8000 dépliants de l'Association canadienne pour la santé mentale du Québec - Filiale de Québec ont été distribués, de l'AGIR dans son réseau Internet et de Sherpa/PECH, du site www.contrerlastigmatisation.ca . Le lancement visait le grand public par les milieux communautaires, le secteur public et le milieu institutionnel en santé mentale. Participation à des salons du livre un peu partout au Québec et au Nouveau-Brunswick, utilisation du site Internet www.richardlanglois.ca , utilisation d'affiches sur place et du réseau du Regroupement des organismes de base en santé mentale de la région.	Santé mentale	AGIR
Groupe provincial sur la stigmatisation et la discrimination en santé mentale de l'AQRP	Lutter contre la stigmatisation au niveau des problèmes de santé mentale.	Préparation d'un programme de lutte contre la stigmatisation comprenant le montage d'une formation pour les mobilisations régionales.	Santé mentale	AGIR
Formation en périnatalité et pauvreté	Comprendre le vécu et les enjeux des familles qui vivent de la pauvreté dans un pays riche, notamment le point de vue des jeunes parents et des familles immigrantes. Réfléchir aux comportements, attitudes, choix et valeurs des familles qui confrontent les valeurs des intervenants et influencent l'intervention. Donner des pistes d'intervention : attitudes nécessaires, objectifs réalistes, stratégies gagnantes.	Formation offerte par Monique Tremblay à l'intention des intervenants de première ligne.	Pauvreté et exclusion sociale	Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

¹¹ Les informations présentées dans ce tableau proviennent des résultats du sondage en ligne et n'ont pas été analysées ou interprétées.

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Ensemble, luttons contre les préjugés! Atelier visant à abolir les préjugés relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale	Informar sur les causes et effets de la pauvreté et sur ce qui peut être fait pour la prévenir. Encourager la population en général à ne pas stigmatiser une personne vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Encourager les gens à trouver des solutions et à voir qu'ils peuvent se sortir de la pauvreté ou à en aider d'autres à le faire. Présenter un portrait local de la pauvreté et de l'exclusion sociale.	Atelier où se réalisent des activités sur : un portrait local, la pauvreté (formes de pauvreté, luttes provinciales, choix à faire lorsque le budget est restreint) et les préjugés.	Pauvreté et exclusion sociale	Approche territoriale intégrée de Charlevoix
Document de réflexion et de sensibilisation <i>La lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés</i> et conférences	Sensibiliser à l'obstacle que constituent les préjugés dans la lutte contre la pauvreté.	Lancement d'un document de réflexion visant à illustrer que les préjugés qu'on entretient collectivement nuisent à la lutte contre la pauvreté et à l'ensemble de la société. Au total, 38 conférences ont été données dans la région de Québec et ailleurs dans la province, avec le même message que celui du document de réflexion.	Pauvreté et exclusion sociale	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Cartes de Noël pour un Québec sans pauvreté	Sensibiliser et informer la population.	Des cartes « Pour un Québec sans pauvreté » sont envoyées 1 fois par an.	Pauvreté et exclusion sociale	Centre d'aide budgétaire de La Malbaie
Programme de soutien en matière d'engagement des pères	Sensibiliser le père sur l'importance de son rôle et soutenir l'adaptation des pratiques dans les OCF. Favoriser la réalisation d'actions régionales ou locales qui contribuent à un engagement accru des pères dans leur famille. Favoriser l'adaptation des pratiques des organismes communautaires Famille, afin de permettre une meilleure intégration des réalités paternelles dans leur offre de service.	Le programme a pour principale finalité de rendre accessible aux familles, en collaboration avec les organismes communautaires Famille, une offre de service adaptée aux réalités paternelles, qui promeut et soutient l'exercice égalitaire des rôles parentaux. À cette fin, les OCF soumettent des propositions permettant d'adapter leurs pratiques et de soutenir les familles dans l'exercice de la coparentalité, et ce, pour le mieux-être des enfants, des mères et des pères.	Famille	Centre de la famille Valcartier
L'amour au féminin	Contrer les préjugés sur le lesbianisme.	Il s'agit d'un souper communautaire et de la présentation de quatre courts métrages suivis d'une discussion.	Pauvreté et exclusion sociale	Centre-Femmes aux Plurielles
Femmes sous toutes ses couleurs	Contrer les préjugés sur la pauvreté.	Un atelier intitulé Le train du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC) a été animé lors d'un brunch soulignant la Journée internationale des femmes.	Pauvreté et exclusion sociale	Centre-Femmes aux Plurielles

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Journal de quartier <i>Le Carillon</i> du quartier Saint-Sauveur	Dénoncer les préjugés envers les personnes pauvres, exclues ou marginalisées ou envers le milieu de vie. Favoriser l'ouverture, la solidarité, etc.	Le journal est produit trois fois par an, depuis huit ans, et est distribué aux portes de l'ensemble du quartier et dans les lieux publics. Différents articles abordent des thèmes comme : les préjugés envers les personnes prestataires de l'aide sociale, les préjugés liés au logement social, les inégalités environnementales en quartier défavorisé, des ressources utilisées par des personnes marginalisées, etc.	Pauvreté et exclusion sociale	Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
Capsules dans le site Internet Vivre Saint-Sauveur	Démystifier les préjugés liés au quartier Saint-Sauveur. Mettre en valeur le quartier en tant que milieu de vie intéressant. Présenter différents portraits de personnes du quartier. Aborder des enjeux.	Au total, cinq capsules Web ont été produites par le comité et réalisées par un citoyen bénévole. Elles ont été lancées à l'hiver 2013 lors d'un évènement de lancement, et diffusées sur le Web.	Pauvreté et exclusion sociale	Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
Soirée thématique sur les radios d'opinion et actions pour dénoncer les préjugés	Démystifier les radios d'opinion et identifier des actions potentielles afin de lutter contre les impacts négatifs de ces radios.	Tenue d'une soirée thématique où les membres présents ont pu identifier les messages, les valeurs, les stratégies et les impacts des radios d'opinion sur la construction ou le renforcement des préjugés ainsi que des pistes d'action pour les contrer.	Pauvreté et exclusion sociale	Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
Héritage d'un peuple en vidéo	Revaloriser l'expérience des personnes de 50 ans et plus. Diffuser sur Internet des témoignages vidéo sur leur expérience de vie.	Entrevues avec des personnes de 50 ans et plus visant à recueillir leur expérience de vie. Des témoignages, un tournage et des capsules vidéo ont été diffusés sur le site d'héritage d'un peuple afin de les rendre accessibles à l'ensemble de la population.	Aînés	Communautés Solidaires
Héritage d'un peuple en photos Exposition photos d'aînés de la communauté	Revaloriser l'expérience des personnes de 50 ans et plus dans une activité à long terme avec une dizaine de jeunes du secondaire à risque de décrochage. Revaloriser les jeunes en difficulté de l'École de la Seigneurie.	Formation offerte aux jeunes sur la photo, l'éclairage, et le maquillage. Préparation de la rencontre avec des aînés. Ce projet est intégré dans la grille horaire des cours. Les aînés ont la possibilité de parler de leur vie avec les jeunes, de vivre une activité photo de type professionnel, de recevoir une photo encadrée. Les jeunes sont mis à l'honneur lors de l'exposition où les aînés, la communauté et les médias sont conviés.	Aînés	Communautés Solidaires

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Conférence sur les préjugés pour les intervenants Famille-Enfance-Jeunesse	Sensibiliser.	Conférence présentée par Marc De Koninck à l'intention des intervenants de l'établissement.	Pauvreté et exclusion sociale	CSSS de la Vieille-Capitale
Collaboration avec un organisme communautaire, journée de sensibilisation ou semaine de sensibilisation	Réduire la stigmatisation pour la clientèle ayant un diagnostic en santé mentale.	Les actions se sont déroulées lors de la semaine de sensibilisation en santé mentale à l'automne. Il y a eu un kiosque dans un marché public, le témoignage d'un client avec un lancer symbolique dans le fleuve d'une bouteille remplie de préjugés inscrit sur papier.	Santé mentale	CSSS de Portneuf
Atelier Bien dans sa tête, bien dans sa peau sur l'estime de soi et communication	Augmenter l'estime de soi chez les adolescents. Favoriser la saine communication chez les adolescents.	L'atelier traite de confiance et de communication.	Jeunes	Énergie Charlevoix
Mobiliser des alliés contre l'homophobie en contexte scolaire secondaire	Rendre l'environnement scolaire plus favorable à l'épanouissement des jeunes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT), des jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ainsi que tous les autres.	Selon leur rôle sur le plan professionnel, les alliés sont amenés à intervenir à différents niveaux (soutien direct aux élèves, soutien aux parents, interventions dans les corridors, dans la section des casiers ou dans la cafétéria, planification ou organisation d'activités de sensibilisation) et à des degrés divers. Il peut aussi s'agir d'interventions spontanées, au quotidien.	Diversité sexuelle et de genre	GRIS-Québec, GRIS-Chaudière-Appalaches et partenaires
Atelier sur l'identification d'un préjugé	Identifier nos préjugés.	ND	Pauvreté et exclusion sociale	La Baratte
Atelier sur une communication efficace, sans préjugé	Apprendre à être curieux de façon positive.	ND	Pauvreté et exclusion sociale	La Baratte
Dîners mettant en vedette les mets des différentes ethnies représentées par les employés	Découvrir et s'ouvrir à la différence et nommer ses préférences dans le respect.	ND	Immigration	La Baratte

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Lieu de rencontre pour les enfants de quatre ans et moins et leurs parents, sans distinction de statut économique ou professionnel, etc.	Offrir un espace de parole pour chacun dans l'expression de sa singularité.	Il s'agit d'un local de deux pièces avec séparation vitrée, des fauteuils, des jouets. Les parents restent présents et sont responsables de leur enfant. Ils sont accueillants, disponibles et à l'écoute. Sans animation, sans conseil, sans dossier, anonyme et confidentiel.	Famille	La Maison ouverte
Groupe psychoéducatif : Démystifier le trouble de personnalité limite	Informar les proches sur le trouble de la personnalité limite, ses manifestations et ses enjeux. Inciter les proches à mettre en place certains changements qui contribueront à améliorer leur qualité de vie, de même que celle de la personne atteinte.	D'une durée de trois heures par semaine pendant quatorze semaines, le groupe psychoéducatif vise d'abord à informer les proches sur le trouble de la personnalité limite, ses manifestations et ses enjeux et il incite les proches à mettre en place certains changements qui contribueront à améliorer leur qualité de vie, de même que celle de la personne atteinte. Animer par deux intervenants formés.	Santé mentale	La Marée (regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale)
Conférence grand public : Démystifier le trouble de personnalité limite	Aider la population à développer une compréhension commune de la problématique du trouble de personnalité limite et de la manière de leur venir en aide sans y perdre son propre équilibre.	La problématique du trouble de personnalité limite est complexe et pour arriver à aider ceux qui en sont atteints, il est indispensable de faire équipe. L'objectif de cette conférence est de permettre de développer une compréhension commune de la problématique et de la manière de venir en aide aux personnes atteintes sans y perdre son propre équilibre. Au total, 41 personnes ont assisté à la conférence : proches, personnes atteintes, intervenants.	Santé mentale	La Marée (regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale)
Démystification de la problématique de maladie mentale auprès des enfants et adolescents	Réduire l'impact négatif que peut avoir la maladie mentale d'un proche chez un enfant ou un adolescent en intervenant tôt en consolidant la base de leur développement.	Programme de groupe pour les jeunes de 13 à 17 ans qui ont un proche vivant une problématique de santé mentale. Au total, huit rencontres d'une durée de deux heures sont prévues et ont pour sujet les facteurs de protection reconnus pour favoriser la résilience de ces jeunes.	Santé mentale	La Marée (regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale)
Atelier avec Moisson Québec pour contrer les préjugés	Identifier nos préjugés individuels pour aller vers les préjugés de société.	Activité offerte parmi une programmation d'activités portant sur différents thèmes.	Pauvreté et exclusion sociale	La Ruche Vanier
Café-rencontre sur divers pays	Faire connaître un coin de pays pour contrer les préjugés qui pourraient exister envers des personnes d'autres cultures.	Présentation d'un pays par une personne issue de ce pays (musique et nourriture du pays) et échange avec les participants.	Immigration	La Ruche Vanier

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Préjugés, connais pas (info santé mentale en milieu scolaire)	Démystifier la santé mentale et combattre les préjugés chez jeunes de secondaires 4 et 5.	Présentations dans les classes et autres du programme « Les Préjugés... J'connais pas! », de statistiques, d'informations, de vidéos, etc.	Santé mentale	L'Arc-en-Ciel organisme communautaire en santé mentale
Conférences publiques	Sensibiliser la population et les partenaires sur des enjeux touchant la santé mentale et les problématiques psychosociales.	Un conférencier (pouvant provenir d'une organisation, être un intervenant d'un milieu, un chercheur, un utilisateur de services, une personne qui témoigne, etc.) vient faire une présentation sur un thème touchant la santé mentale.	Santé mentale	L'Arc-en-Ciel, organisme communautaire en santé mentale
Journées, activités durant la semaine sur la santé mentale et la Journée sur la prévention suicide	Créer des liens entre la population générale et les sous-groupes marginalisés. Créer de la cohésion et intégrer. Sensibiliser, former.	Activités diversifiées réalisées pendant les journées et semaines thématiques, mais aussi tout au long de l'année (ex. : ateliers, événements, formations, conférences, actions collectives, articles, etc.).	Santé mentale	L'Arc-en-Ciel organisme communautaire en santé mentale
Engagement d'un pair aidant	Redonner espoir à ses pairs, puisque le pair aidant a lui-même affronté et franchi les obstacles reliés à la maladie mentale et peut présenter des stratégies facilitant qui ont facilité son rétablissement. Soutenir et responsabiliser des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans la reprise de pouvoir sur leur vie et leur rétablissement. Apporter son expertise et maintenir au cœur des préoccupations de l'équipe la réduction de la stigmatisation et la nécessité d'assurer la pleine participation des personnes au choix.	L'engagement prend diverses formes : rencontres avec le pair aidant, sensibilisation et témoignage dans les milieux de vie, hébergement, intégration au travail, animation d'atelier, accompagnement et appui aux personnes en rétablissement, aide auprès des pairs à se situer dans leur processus de rétablissement et leur pouvoir d'agir, intervention auprès des collègues pour contrer les préjugés.	Santé mentale	Le Pavois

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Groupe et programme Entendeurs de voix	Se réunir pour échanger librement sur ses voix ou d'autres perceptions sensorielles (visuelles, tactiles, olfactives, gustatives). Découvrir d'autres explications au phénomène des voix que celles liées aux symptômes psychiatriques. S'informer sur les recherches et les expériences portant sur les entendeurs de voix d'autres pays. Connaître et explorer différentes stratégies et approches pour mieux connaître ses voix, leur donner un sens, les diminuer, les maîtriser, ou encore, pour mieux composer avec celles-ci. Donner de l'appui aux membres du groupe. Favoriser l'entraide et l'enrichissement mutuel. Développer et valider chez les participants une structure de pensée personnelle au regard de leurs perceptions permettant ainsi une plus grande aisance à composer avec les voix. S'approprier un pouvoir sur sa vie en prenant, entre autres, un plus grand contrôle sur ses voix à sa propre façon.	Nous offrons aux personnes la possibilité de participer, sur une base hebdomadaire, à un groupe de formation et de soutien intitulé « Mieux vivre avec ses voix ». La première partie de chacune des rencontres s'oriente vers le partage de leurs expériences d'entendeurs de voix et des actions qu'ils posent pour reprendre du pouvoir face au phénomène des voix et à leur vie. Dans la deuxième partie, nous donnons de l'information sur différents sujets.	Santé mentale	Le Pavois
Création du réseau d'entendeurs de voix Québécois	Favoriser le développement des groupes d'entendeurs de voix à l'intérieur de chacune des régions du Québec. Enrichir le site Internet : « Les entendeurs de voix » favorisant ainsi l'accès à l'information, aux ressources et aux références. Sensibiliser et former les ressources en santé mentale à cette nouvelle approche auprès des entendeurs de voix. Promouvoir le mouvement international des entendeurs de voix et s'y impliquer. Faire connaître les nouvelles initiatives liées aux entendeurs de voix. Enrichir les partenariats provinciaux, nationaux et internationaux. Participer aux événements provinciaux, nationaux et internationaux afin de faire connaître les réalisations et de s'enrichir mutuellement.	Il est question : de groupes d'entendeurs de voix, de formations de sensibilisation et d'implantation, de témoignages d'entendeurs de voix, d'information sur les références existantes (recherches, articles, documentations, site Internet), du soulignement de la Journée internationale des entendeurs de voix, du répertoire des groupes d'entendeurs de voix de la province, de la promotion, de la participation ou de la création d'événements à propos des entendeurs de voix (colloques, symposiums, présentations), de consultations et de mise en réseau des membres.	Santé mentale	Le Pavois

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Formation sur le rétablissement	Vivre son rétablissement en passant par les facteurs facilitant le rétablissement et les applications que chaque personne peut entreprendre pour se créer une vie épanouie et satisfaisante.	Le partage des membres du groupe est orienté sur leurs expériences positives, leurs rêves, leurs forces, leurs compétences, leurs réalisations et leurs engagements à agir sur leur vie. Chacun apporte son cheminement positif qui sert souvent d'appui à une autre personne qui vit ou qui a le goût de vivre une situation similaire. Toutes les personnes qui y participent s'enrichissent mutuellement de leur succès et de la richesse de leur expérience vers leur rétablissement.	Santé mentale	Le Pavois
Projet Vie de Parvis	Favoriser la mixité sociale et lutter contre les préjugés.	Un agent de mixité est présent sur le terrain pour favoriser la cohabitation dans le quartier Saint-Roch par du soutien aux différents acteurs dans la cohabitation et la création de liens avec des personnes exclues.	Pauvreté et exclusion sociale	L'Engrenage de Saint-Roch
Animations urbaines	Animer l'espace public, favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble, lutter contre les préjugés.	Des animations urbaines sont tenues en collaboration avec les citoyens et organismes du quartier (ex. : fêtes, cabane à sucre, grand ménage, club de marche, etc.) afin de favoriser le lien entre les différents acteurs et citoyens de Saint-Roch.	Pauvreté et exclusion sociale	L'Engrenage de Saint-Roch
Atelier-conférence sur la réalité de l'itinérance	Sensibiliser la population à la réalité de l'itinérance, un enjeu complexe où les préjugés sont bien ancrés.	Rencontre d'échanges et de réflexions au sujet d'idées préconçues en matière d'itinérance et d'exclusion sociale. Quelles sont ces idées et d'où viennent-elles? Quels en sont les impacts? Ce sont toutes des questions au menu, tout en passant par un survol sur la complexité des différents portraits de l'itinérance et des processus de réintégrations sociales.	Itinérance	Maison Lauberivière
Création d'un vidéoclip et d'une chanson dénonçant les préjugés	Sensibiliser.	Écriture d'un texte avec un groupe de jeune dénonçant les préjugés et transfert en image du texte de la chanson sous le format d'un vidéoclip. Le lancement de la vidéo et de la chanson a été effectué en 2015.	Jeunes	Maison Richelieu Hébergement Jeunesse
Animation de sensibilisation et de prévention dans les écoles	Sensibiliser.	Réalisation d'ateliers de sensibilisation et de prévention dans les écoles. Les actions sont modulées en fonction des besoins des milieux scolaires.	Jeunes	Maison Richelieu Hébergement Jeunesse

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Projet photographique	Sensibiliser.	Les jeunes filles sont amenées à dénoncer les préjugés à l'aide de représentation photographique. Les jeunes ont participé à des ateliers afin de s'approprier des connaissances photographiques. Il y aura un vernissage afin de présenter les photos.	Jeunes	Maison Richelieu Hébergement Jeunesse
La pauvreté, changer nos lunettes pour la comprendre – Des préjugés, moi, j'en ai pas	Réfléchir et prendre conscience de nos préjugés.	Présentation des causes et conséquences de la pauvreté et d'une activité de budget (les jeunes travaillent à faire le budget d'une travailleuse au salaire minimum). Au total, quatre grands thèmes sont abordés avec les jeunes, sous forme de jeu : préjugés, pauvreté, engagement et statistique, afin de reconnaître que nous avons des préjugés et que ceux-ci teintent nos interventions. Savoir les identifier et en prendre conscience aide à l'ouverture à l'autre et améliore les interventions Mise en situation de préjugés analysée avec des lunettes pour changer notre façon de voir les choses.	Pauvreté et exclusion sociale	Moisson Québec
Kiosques d'information et de sensibilisation Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes!	Rejoindre la population en général. Promouvoir l'inclusion sociale et sensibiliser au poids des mots et des étiquettes sur l'individu.	Des messages de sensibilisation sont pigés dans un pot pour faire un lien avec le slogan : « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! ». Production d'une affiche (La personne d'abord! Imaginons un monde sans exclusion...).	Limitations fonctionnelles	Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec Métropolitain
Programme d'atelier sur la participation sociale dans les écoles	Rejoindre les futurs intervenants sociaux. Sensibiliser au potentiel du citoyen vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ».	L'atelier mise sur la participation sociale et utilise les moyens suivants: témoignages, conférences, allocutions.	Limitations fonctionnelles	Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec Métropolitain
Journal d'Abord avec tout l'monde La personne d'Abord! Imaginons un monde sans exclusion!	Rejoindre la population. Sensibiliser à la capacité et à la prise de parole citoyenne des personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ».	Le Journal d'Abord avec tout l'monde est distribué dans 175 lieux publics. Il est réalisé par les citoyens adultes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » (vox pop, entrevues, prise de parole).	Limitations fonctionnelles	Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec Métropolitain
Distribution de napperons de sensibilisation	Rejoindre la population. Sensibiliser et informer les citoyens à propos des mythes et préjugés sur la population qui vit avec des limitations.	Il s'agit de napperons d'information.	Limitations fonctionnelles	Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec Métropolitain

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Rencontres et discussions avec des employeurs	Favoriser l'intégration au marché du travail des personnes vivant avec des limitations.	Lors de la rencontre avec l'employeur, nous expliquons quelle est notre clientèle et mettons sur ses forces, son potentiel et ses compétences. Une pochette d'information dans laquelle on retrouve des renseignements concernant notre organisation, notre clientèle et nos façons de faire est remise à l'employeur.	Jeunes	ND
Atelier de sensibilisation à la santé mentale	Démystifier, informer et sensibiliser la population sur la santé mentale.	L'activité PRISME a pour but d'informer les jeunes quant aux maladies mentales les plus répandues. Des vidéos de témoignages sont présentées et plusieurs réflexions sont apportées afin de démystifier ce sujet et de faire diminuer les préjugés. La présentation permet également de parler des symptômes de quelques maladies mentales ainsi que des moyens pour maintenir ou améliorer sa santé mentale.	Santé mentale	OCÉAN
Café-discussion	ND	Faire AVEC. Discuter sur des sujets à partir de différents outils.	Pauvreté et exclusion sociale	OSMOSE
Volet Sherpa/PECH	Offrir des activités et services gratuits favorisant le mieux-être et le lien à l'autre par l'entremise de l'art social, de la vie citoyenne et de la médiation culturelle, et ce, dans un contexte de mixité sociale.	À Sherpa (7 ^e volet de PECH) les activités sont offertes à tous et à toutes. Pas besoin d'être membre. Les activités visent un mieux-être, tout en permettant aux gens d'avoir un espace en dehors des approches d'intervention traditionnelles, de découvrir des passions, et de créer de nouveaux réseaux.	Santé mentale	Sherpa/PECH
Journée pour contrer la stigmatisation	Sensibiliser les gens sur les effets de la stigmatisation.	Un après-midi-conférence, une bibliothèque humaine, un partage de soupe et de café, permettent de créer du lien social et de faire éclater les préjugés.	Santé mentale	Sherpa/PECH
Vidéo Le 30 ^e sur les préjugés et autres sujets	ND	Présentation de la vidéo Le 30 ^e sur les préjugés et autres sujets.	Pauvreté et exclusion sociale	Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (ROSE du Nord)
Sensibilisation au secondaire 1	Sensibiliser la population.	En mars de chaque année se tient la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Cette semaine permet de sensibiliser les élèves de secondaire 1. Des vidéos ou des présentations PowerPoint sont utilisées pour démystifier la déficience intellectuelle.	Limitations fonctionnelles	Regroupement pour l'intégration sociale Charlevoix

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Intégration sociale	Intégrer les familles et leurs enfants.	Pendant toute l'année, des services qui sont en lien avec l'intégration sont offerts (ex. : roulottes sur des campings, souper au restaurant, cinéma, etc.).	Limitations fonctionnelles	Regroupement pour l'intégration sociale Charlevoix
Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	Sensibiliser la population.	Une fois par année, lors de notre campagne de financement, nous envoyons des lettres de remerciements à nos donateurs, auxquelles nous joignons des cartes de Noël produites par le Collectif pour un Québec sans pauvreté.	Pauvreté et exclusion sociale	Service alimentaire et aide budgétaire de Charlevoix-Est
Atelier de théâtre axé sur la réalité des familles monoparentales et recomposées	Décrire la réalité de la vie des familles monoparentales et recomposées.	Les parents et leurs enfants montent, avec l'aide d'une animatrice, une pièce de théâtre décrivant la situation que vivent les personnes qui se séparent, l'adaptation d'une nouvelle vie pour les parents comme pour les enfants et des solutions qui peuvent s'offrir à eux pour vivre une nouvelle vie et reprendre espoir que le meilleur est à venir.	Famille	Sources Vives familles monoparentales et recomposées
Prix de l'essentiel	Sensibiliser.	Jeu de sensibilisation sur les besoins de base et les situations de vie.	Pauvreté et exclusion sociale	Table Solidarité Anti-pauvreté de Charlesbourg (TSAP)

Annexe 2 : Actions contribuant à lutter contre les préjugés réalisées dans la région de la Capitale-Nationale

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Activité pour briser l'isolement	Briser l'isolement. Accompagner les citoyens visés dans différents milieux tels que restaurant, cinéma, plage, massothérapeute, etc.	Groupe de partage (une quinzaine annuellement), de rencontres individuelles, de suivis téléphoniques, d'envoi de cartes anniversaires, etc.	Loisirs	Association des grands brûlés
Activité de réinsertion sociale	Créer des activités qui leur permettent de retourner à la vie normale le plus tôt possible.	Activités de réinsertion sociale (ex. : épluchette de blé d'Inde, brunch de Noël, pique-nique, etc.).	Loisirs	Association des grands brûlés
Sensibilisation	ND	Divers programmes mis en place : Programme de socialisation scolaire, Programme de sensibilisation aux conséquences d'accident par brûlure (SIRA), Programme d'enseignement aux infirmières, Programme justice alternative pour jeune contrevenant, etc.	Milieu préscolaire et scolaire Accès et qualité des services	Association des grands brûlés
Sensibilisation à la déficience intellectuelle	Montrer que la personne vivant avec une déficience n'est pas si différente.	Activité « Comme on se ressemble! ».	Milieu local, physique et social	Association des personnes handicapées de Portneuf
Sensibilisation à la déficience	Sensibiliser la population à l'inclusion de la personne dite handicapée.	Cours, marche, roule avec nous. Vivre à part entière, c'est participer TOUS ensemble.	Milieu local, physique et social	Association des personnes handicapées de Portneuf
Accueil et accompagnement des bénévoles et stagiaires	Impliquer les adultes et les jeunes dans nos activités pour les sensibiliser aux questions de pauvreté et de justice sociale.	Accueil des individus ou des groupes pour une expérience de bénévolat ponctuelle ou régulière. Accueil et accompagnement des étudiants de niveau collégial ou universitaire dans une expérience de stage.	Milieu de travail	Café Rencontre du centre-ville
Journée de photo Help-Portrait	Offrir un portrait aux personnes à faible revenu pour rehausser leur estime de soi et leur dignité.	Invitation à des personnes en situation de pauvreté à venir se faire prendre en photo dans un contexte professionnel haut de gamme et remise d'un portrait de qualité tout à fait gratuitement.	Loisirs	Café Rencontre du centre-ville

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Collecte dans les supermarchés	Sensibiliser la population aux réalités du milieu tout en faisant appel à leur générosité.	Collecte de denrées et de dons en argent dans les deux grands marchés d'alimentation de Baie-Saint-Paul. Les médias participent aussi à cette activité. Plus d'une soixantaine de bénévoles sont présents à tour de rôle pour accueillir les clients et les inviter au partage. Ces deux activités sont aussi l'occasion d'expliquer notre mission, parler de la réalité des personnes que nous rencontrons en intervention et parler également des contextes socioéconomiques qui influencent la réalité des personnes que nous aidons.	Sécurité alimentaire	Centre communautaire Pro-Santé
Aînés-nous à vous aider!	Démystifier les diverses problématiques en santé mentale.	Dans le cadre de nos services offerts aux individus (principalement avec Aînés-nous à vous aider!, un service de dépistage des personnes âgées isolées et démunies), la sensibilisation auprès des organismes et des individus, permet de lutter contre les préjugés par la démystification de diverses problématiques en santé mentale, entre autres.	Accès et qualité des services	Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg
Référence vers les ressources pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale	Diriger les personnes vulnérables vers les bons services d'aide.	ND	Accès et qualité des services	Centre d'information et de référence (CIR) de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
Programme Vision travail	Contrer les préjugés sur le rôle des femmes dans la société.	Ce programme vise la réinsertion au travail de femmes qui ne sont plus sur le marché du travail depuis longtemps ou qui désirent réorienter leur vie à travers un chemin différent. La durée est de 26 semaines, à raison de 3 jours par semaine. Des intervenantes animent une foule d'ateliers et abordent les préjugés à travers ces derniers.	Milieu de travail	Centre-Femmes aux Plurielles
Intégration des bénévoles dans différents milieux de travail dit « normaux »	Favoriser l'entraînement socioprofessionnel d'ex-psychiatisées.	Les participants au programme travaillent en collaboration avec des employés de la communauté, pour un maximum de quatre jours par semaine.	Milieu de travail	Croissance Travail

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Portrait de défavorisation sociale et matérielle	Sensibiliser les intervenants à l'ampleur de la défavorisation sur le territoire desservi.	Présentation des faits saillants du portrait de défavorisation selon le secteur de l'auditoire.	Milieu local, physique et social	CSSS de la Vieille-Capitale
Recherche-action participative : Vers une autonomie alimentaire pour tous, agir et vivre ensemble le changement	Connaître les stratégies utilisées pour mettre de la nourriture dans son assiette.	Recherche-action participative réalisée sur trois territoires (Limoilou, Saint-Urbain et La Malbaie) afin de déterminer les stratégies alimentaires des gens en situation de défavorisation. Un comité de recherche formé de 19 partenaires provenant des milieux communautaires, institutionnels, universitaires ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité a été mis en place.	Sécurité alimentaire	CSSS de la Vieille-Capitale
Prévention de l'intimidation à l'école secondaire	Outils les témoins à dénoncer l'intimidation.	La campagne « L'intimidation n'a pas toujours de visage » était présentée par les intervenants qui actaient des gens qui textaient et d'autres qui recevaient le message intimidant. Ils se promenaient dans l'école sur l'heure du midi.	Milieu préscolaire et scolaire	CSSS de Portneuf
Formation des Alliées	Outils les intervenants à accueillir et à diriger les jeunes concernant leurs orientations sexuelles.	Il s'agit d'une formation.	Milieu préscolaire et scolaire	CSSS de Portneuf
Atelier d'appropriation du Plan de cheminement vers l'autonomie	Développer une vision globale de la clientèle afin d'améliorer l'accompagnement et l'insertion socioprofessionnelle, résidentielle et relationnelle.	Une cinquantaine d'ateliers ont été offerts et ont rejoint plus d'une centaine d'intervenants en vue d'amener les organismes à mieux travailler ensemble, à voir l'individu dans sa globalité et à soutenir l'intégration des jeunes selon les trois axes d'insertion : socioprofessionnel, résidentiel et relationnel.	Milieu de travail	Engagement jeunesse de la Capitale-Nationale
Accompagnement des organisations pour soutenir le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté	Mobiliser les acteurs régionaux autour de la continuité de services de façon intersectorielle des jeunes en transition vers l'âge adulte.	Mobilisation autour des enjeux du passage à la vie adulte. L'objectif est d'amener les organismes à mieux travailler ensemble, à voir l'individu dans sa globalité et à soutenir l'intégration des jeunes selon les trois axes d'insertion : socioprofessionnel, résidentiel et relationnel.	Accès et qualité des services	Engagement jeunesse de la Capitale-Nationale
Journée des partenaires PCA	Réunir les organismes intersectoriels afin de connaître les services offerts et favoriser les liens.	Le thème abordé est la santé mentale ou l'accompagnement.	Accès et qualité des services	Engagement jeunesse de la Capitale-Nationale

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Ateliers de sensibilisation à la violence conjugale et familiale et de promotion des relations égalitaires	Diminuer la tolérance sociale à la violence et promouvoir des relations égalitaires	Des présentations variées et adaptées aux réalités et aux besoins particuliers des milieux sont tenues (support écrit et matériel de sensibilisation, activités participatives, vidéos).	Accès et qualité des services	GAPI
Soirée multiculturelle	Faire connaître les talents de chaque participant venant du Québec ou d'un autre pays pour reconnaître en chacun d'eux les différences, mais aussi les similitudes.	Des prestations (chant, musique, danse) sont effectuées par des membres de diverses origines tant québécoises que d'autres communautés culturelles. Après la présentation, un moment d'échange a lieu.	Milieu local, physique et social	La Ruche Vanier
Cours de théâtre	S'exprimer en public plus aisément.	Le cours est offert chaque semaine à raison d'une fois par semaine, par une troupe-école de théâtre d'intervention et de sensibilisation en santé mentale. Les activités sont réalisées par et pour des personnes en rétablissement.	Loisirs	Troupe-École - Les Merveilleuses Têtes Heureuses
Mise en scène théâtrale	Développer une fluidité de lecture ainsi qu'une rigueur et de la persévérance.	Le cours est offert chaque semaine à raison d'une fois par semaine.	Loisirs	Troupe-École - Les Merveilleuses Têtes Heureuses
Sortie à la salle Albert-Rousseau	Normaliser et cultiver.	Sorties occasionnelles.	Loisirs	Troupe-École - Les Merveilleuses Têtes Heureuses
Dialogue informel entre participants et les formateurs	ND	Le dialogue se déroule de façon informelle, aux pauses et avant et après les formations.	Accès et qualité des services	Troupe-École - Les Merveilleuses Têtes Heureuses
Semaine québécoise des personnes handicapées	Sensibiliser la population. Participer activement.	Activité d'une journée ayant lieu une fois par année.	Milieu local, physique et social	Laura Lémerveil
Rencontres individuelles, conjugales et familiales	Accueillir, écouter, soutenir, accompagner et orienter les personnes ayant un proche atteint d'un trouble de santé mentale.	L'intervention confidentielle est fournie par une travailleuse sociale membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux du Québec, par téléphone ou sur rendez-vous. Les rencontres sont de durée variable et il peut y en avoir plusieurs selon les besoins exprimés par la personne.	Milieu familial	Le Cercle Polaire

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Groupes de soutien et psychoéducatifs	Briser l'isolement, se soutenir mutuellement, en apprendre plus sur les troubles de santé mentale et sur les attitudes positives à développer.	Série de 6 à 15 rencontres d'une durée de 2 h 30, offertes à des groupes d'environ huit personnes. Ces rencontres sont axées sur la connaissance du trouble de santé mentale et les attitudes constructives par rapport à soi-même et à son proche qui est malade. Des rencontres de groupes sont offertes à des personnes ayant un proche atteint de bipolarité ou du trouble schizoaffectif; du trouble de la personnalité limite. Pour les hommes spécifiquement et pour les personnes ayant déjà suivi un groupe psychoéducatif, nous offrons le groupe « thérapie cognitivo-comportementale appliquée aux proches ».	Milieu familial	Le Cercle Polaire
Conférences grand public et témoignages	Accroître les connaissances, briser l'isolement, susciter la créativité et le partenariat communautaire.	Des experts sont invités à donner des conférences grand public qui peuvent attirer de 50 à 250 personnes. Des témoignages de personnes ayant un proche atteint d'un trouble de santé mentale sont aussi présentés. Les témoignages attirent environ 25 membres.	Accès et qualité des services	Le Cercle Polaire
Journal L'Étoile filante, site Internet et page Facebook	S'informer, briser l'isolement, accroître la visibilité de nos services gratuits et confidentiels, renforcer notre partenariat.	Le journal L'Étoile filante est publié deux fois par an. Il traite de la programmation, de la santé mentale des proches aidants ainsi que des nouvelles sur la vie associative de l'organisme. Notre site Internet fait état de notre programmation et donne de l'information sur les différents troubles de santé mentale, nos services, notre équipe d'employés et nos partenaires. Notre page Facebook est axée sur les éléments de notre programmation (groupes de soutien et psychoéducatifs, conférences) ainsi que sur nos relations avec nos partenaires.	Accès et qualité des services	Le Cercle Polaire
Insertion en emploi des personnes éloignées du marché du travail	Favoriser l'insertion au travail des personnes sans emploi.	Promouvoir, après des employeurs, l'embauche des finissants qui ont suivi notre parcours de formation et d'insertion au travail destiné à des personnes éloignées du marché du travail.	Milieu de travail	Le Pignon Bleu
Paniers de Noël	Distribuer de la nourriture durant la période des Fêtes.	Sensibilisation auprès des entreprises et des citoyens à la pauvreté afin de susciter leur implication dans le cadre d'une opération d'aide alimentaire.	Sécurité alimentaire	Le Pignon Bleu

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Entrevues et témoignages	Faire connaître la mission et les actions de l'organisme.	Sur différentes tribunes (médias, conférences, témoignages, visites de l'organisme, etc.) nous faisons connaître les réalités de la pauvreté dans notre région afin de susciter l'engagement du plus grand nombre.	Milieu de travail	Le Pignon Bleu
Journée portes ouvertes	Offrir l'occasion aux usagers de présenter leurs activités et leurs réalisations.	Cet événement permet aux usagers de faire valoir leur potentiel et leurs réalisations. Il donne aussi la possibilité à la population et à nos partenaires de mieux connaître nos services et activités visant la lutte contre la pauvreté.	Accès et qualité des services	Le Pignon Bleu
Axe transversal sur les inégalités sociales de santé dans la planification régionale	Orienter l'action.	Un axe transversal des inégalités sociales de santé est intégré à la planification de la Mobilisation et des projets qui prennent en compte les inégalités sociales de santé (dépanneur, agriculture urbaine, accès matériel sportif).	Milieu local, physique et social	Mobilisation régionale sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé
0-5-30 combinaison prévention	Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.	Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie, et, par le fait même, à l'amélioration des conditions de vie de la population (milieu municipal, de la petite enfance et de l'éducation).	Milieu local, physique et social	Mobilisation régionale sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé
Information sur la loi et les règles de l'assurance-emploi.	Développer la compréhension de la loi et de ses règles pour augmenter l'autonomie des personnes et leurs capacités à défendre leurs droits.	Rencontres individuelles et de groupes pour informer les personnes sur la loi et les règles de l'assurance-emploi. Ces rencontres sont faites chaque jour (rencontres individuelles à nos bureaux et en groupe sur demande lors de fermeture d'une entreprise ou de mise à pied en fin de saison). Une fois par année, lors de l'événement de la foire de l'emploi, nous sommes présents pour rencontrer les chercheurs d'emploi, faire connaître notre organisme et vérifier leurs connaissances de la loi de l'assurance-emploi et leur autonomie à défendre leurs droits.	Milieu de travail	Mouvement Action Chômage Charlevoix

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Sondage sur les impacts de la réforme de l'assurance-emploi	Mieux connaître les impacts de la loi et de ses conséquences.	Un sondage d'évaluation a été réalisé auprès de la population et des membres pour connaître leur réalité et les conséquences de la réforme de l'assurance-emploi dans leur milieu. Nous avons procédé par Internet (Facebook), par courriel et par courrier régulier, durant une période de trois mois. Un questionnaire a été créé et une analyse des résultats a été faite.	Milieu de travail	Mouvement Action Chômage Charlevoix
Diffusion dans les médias des impacts de cette réforme	Sensibiliser la population à cette réalité.	Des rencontres avec des journalistes de la télévision communautaire et du journal local ont été faites pour parler des résultats du sondage et sensibiliser la population à cette réalité.	Milieu de travail	Mouvement Action Chômage Charlevoix
Journée de lutte contre les violences faites aux travailleurs et travailleuses du sexe	Dénoncer la violence faite aux travailleurs et travailleuses du sexe (TDS).	Prise de parole dans un espace public par des TDS sous la forme d'un rassemblement de solidarité. Cet événement se tient à travers la planète, tous les 17 décembre (projection vidéo, musique, distribution de dépliants, pancartes avec slogans). Les messages clés sont : la violence sous toutes ses formes n'est pas acceptable même si l'on pratique le travail du sexe et que l'on est discriminé par la société.	Milieu local, physique et social	Projet L.U.N.E. (Libres, Unies, Nuancées, Ensemble)
Journal <i>Les voix de la RuELLES</i>	Sensibiliser le public à la réalité du travail du sexe et démystifier les préjugés qui s'y rattachent.	Journal de la rue d'une vingtaine de pages distribué gratuitement à plus de 300 exemplaires, trois fois par année, dans lequel des travailleuses du sexe témoignent de leur réalité et passent des messages de sensibilisation aux préjugés qu'elles vivent. Il s'agit d'un outil de transmission de messages de prévention sur les infections transmises sexuellement et par le sang.	Milieu local, physique et social	Projet L.U.N.E.

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Cours universitaires « Trajectoires de vie et interventions communautaires »	Sensibiliser les étudiants aux différentes trajectoires de vie qui conduisent à la consommation de drogues et développer une compréhension de différents aspects liés à la toxicomanie du point de vue des utilisateurs de drogues eux-mêmes.	Cours intensif sur deux jours. Des femmes travailleuses du sexe et consommatrices de drogues ont contribué à l'élaboration du contenu et à la présentation en classe. Leurs témoignages et parcours de vie sont des moyens d'illustrer aux étudiants une réalité à laquelle ils ont peu accès. Ce cours démystifie beaucoup les préjugés et rapproche les futurs intervenants des personnes auprès desquelles ils travailleront éventuellement.	Accès et qualité des services	Projet L.U.N.E.
Chantier visant la lutte contre la pauvreté et l'isolement	Amener les quelque 70 organismes aînés membres de la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale à s'engager dans la lutte contre la pauvreté et l'isolement.	Le chantier est en développement.	Milieu local, physique et social	Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale
Collectivité Amie des Jeunes	Identifier les enjeux prioritaires et des actions pour orienter la Table d'action préventive jeunesse (TAPJ) de Charlevoix.	Réalisation d'une étude sur la participation des jeunes.	Milieu local, physique et social	TAPJ de Charlevoix
Vidéo « Flânage interdit »	Sensibiliser les élus à la réalité des jeunes.	Une vidéo réalisée par des jeunes de Duberger-Les Saules sur la perception que les autres ont d'eux. Des présentations ont été faites auprès d'élus.	Milieu local, physique et social	TAPJ de Duberger-Les Saules
Vision de développement social	ND	La vision traite entre autres de la pauvreté et de l'exclusion sociale.	Milieu local, physique et social	Ville de Québec
Atelier mobile de Centre filles	ND	Ateliers sur différentes thématiques offerts dans les écoles primaires de la région auprès des jeunes filles.	Milieu préscolaire et scolaire	YWCA
Conférence sur le féminisme et sur la réalité des femmes	ND	Conférence offerte par une féministe reconnue pour sensibiliser toutes les personnes gravitant dans l'organisme, dans le cadre de la Journée de la femme du 8 mars.	Milieu local, physique et social	YWCA

NOM	OBJECTIF	DESCRIPTION	THÈME	ORGANISME
Semaine sans violence	Sensibiliser la population à la violence conjugale.	Chaque année, durant une semaine, les Y organisent la semaine sans violence lors de laquelle différentes activités sont organisées pour sensibiliser la population à la violence conjugale. De plus, une conférence est organisée et se termine par un partage du vécu, animé par violence info et GAPI.	Milieu local, physique et social	YWCA
Fête de la cour	Créer des liens entre les résidents de l'immeuble et le voisinage.	Cette activité est ouverte au grand public.	Milieu local, physique et social	ND
Plan d'action des ATI	Lutte contre la pauvreté	Différentes actions de lutte à la pauvreté sont réalisées, par exemple récupérer les denrées périssables des jardins de la communauté pour redonner aux personnes dans le besoin, constituer un fond pour aider les personnes qui auraient besoin d'un transport, offrir une halte-garderie pour participer aux cuisines collectives, etc.	Sécurité alimentaire	ND
Club Hors-Piste en collaboration avec le Pavois de Québec	Encourager les jeunes vivant avec un problème de santé mentale à garder la forme physique par les activités sportives.	Des affiches sont données aux organismes tels que Lauberivière pour faire du recrutement de nouveaux bénévoles, pour démontrer à la population en général et aux jeunes psychotiques que les personnes du Club Hors-Piste sont des gens dynamiques, qui vivent avec une problématique, mais qui s'en sortent et qui apparaissent comme étant « normaux ». Certains de ces jeunes font des témoignages dans les écoles et autres.	Milieu préscolaire et scolaire Accès et qualité des services	Le Pavois
Participation aux actions du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)	ND	ND	Milieu de travail	Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec
Participation sociale et villes inclusives	ND	La Ville collabore avec le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRIS) dans le cadre du projet intitulé « Participation sociale et villes inclusives ».	Milieu local, physique et social	Ville de Québec

**Annexe 3 : Exemples d'actions à mettre de l'avant dans chaque milieu jugé prioritaire
(résultats du sondage en ligne)**

	Raisons évoquées	Acteurs à cibler
Éducation	• Travailler en amont • Miser sur le contexte propice à l'apprentissage • Rejoindre à la fois les enfants/jeunes et les adultes • Miser sur les liens entre l'équipe-école, les enfants/jeunes et leurs parents	Directions, enseignants, éducateurs
SSS	• Assurer des soins et services adéquats, plus particulièrement pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale • Miser sur les liens entre les professionnels et les usagers des soins et des services	Administrateurs et employés, professionnels de la santé
Médias	• Miser sur son rôle d'influence et ses moyens pour faire le relais vers la population en générale	Propriétaires/actionnaires, chercheurs, journalistes, animateurs, personnalités connues
Gouv.	• Miser sur son rôle d'influence et ses moyens pour développer la société et promouvoir l'importance de lutter contre les préjugés	Élus/décideurs, employés

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

